



# Vigne

**N°21**  
**10/12/2024**



**Animateur filière**  
Magdalena GIRARD  
Chambre d'agriculture de  
Charente-Maritime  
magdalena.girard@charente-  
maritime.chambagri.fr

**Directeur de publication**  
Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**  
DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents  
Blancs 87000 LIMOGES

**Site de Bordeaux**

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-  
Aquitaine Vigne / Edition  
Charentes  
N°24 du 05/01/2021 »*



Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2022>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

## Bilan 2024

[Réseaux d'observation](#)

[Climatologie](#)

[Phénologie](#)

[Mildiou](#)

[Oïdium](#)

[Black rot](#)

[Botrytis](#)

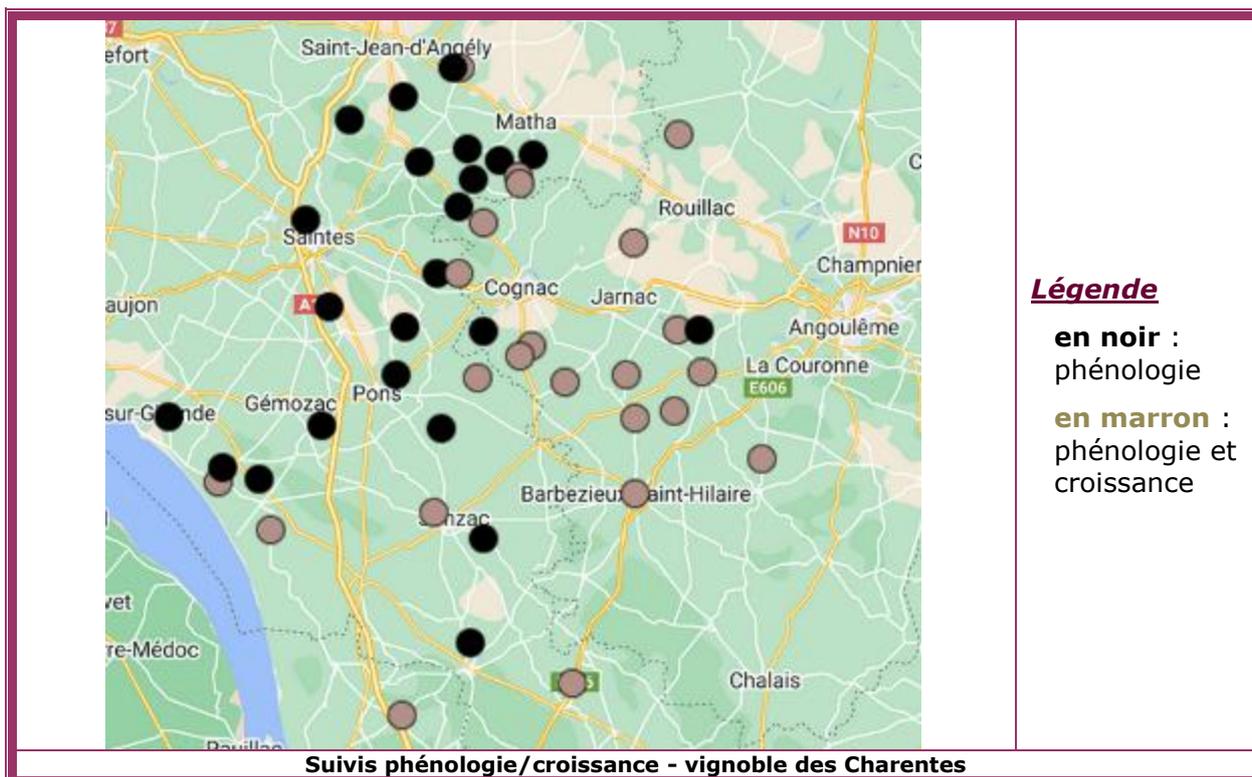
[Cochylis](#)

[Eudémis](#)

[Cicadelles vertes](#)

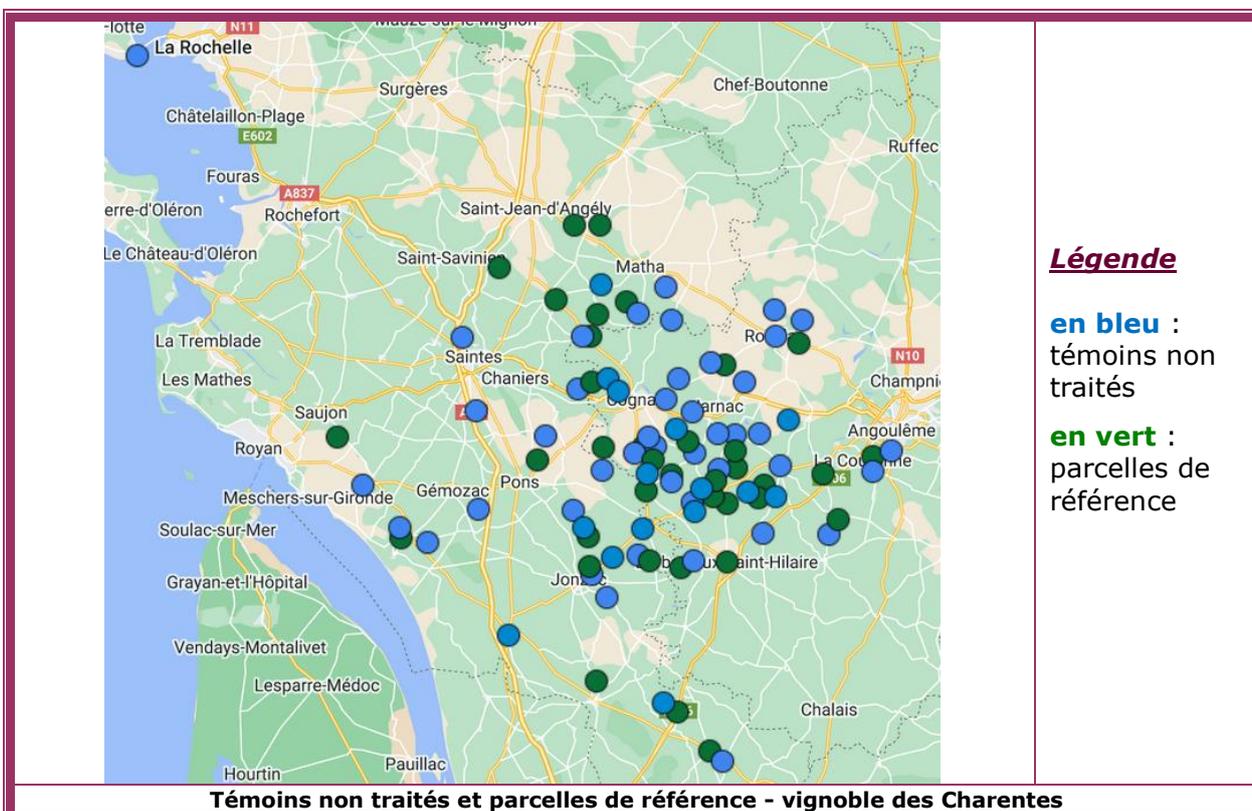
# Réseaux d'observation

- **Phénologie – Croissance**



En 2024, l'évolution des stades phénologiques a été suivie sur 59 sites (Ugni blanc). Sur 34 de ces sites, des rameaux ont été repérés et préservés de l'écimage pour être mesurés chaque semaine. Les suivis sont effectués par 5 viticulteurs et les techniciens de 11 organismes.

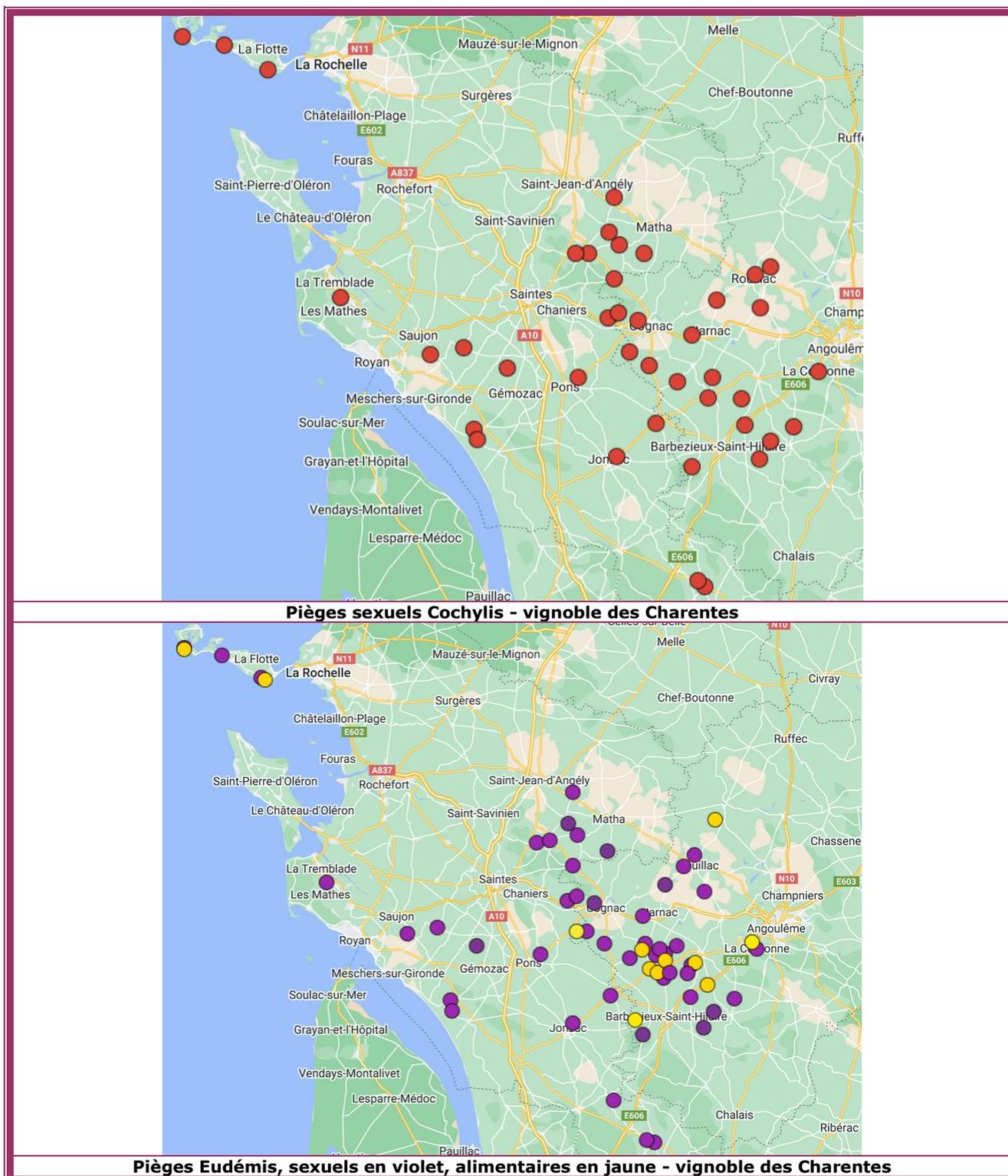
- **Témoins non traités et parcelles de référence**

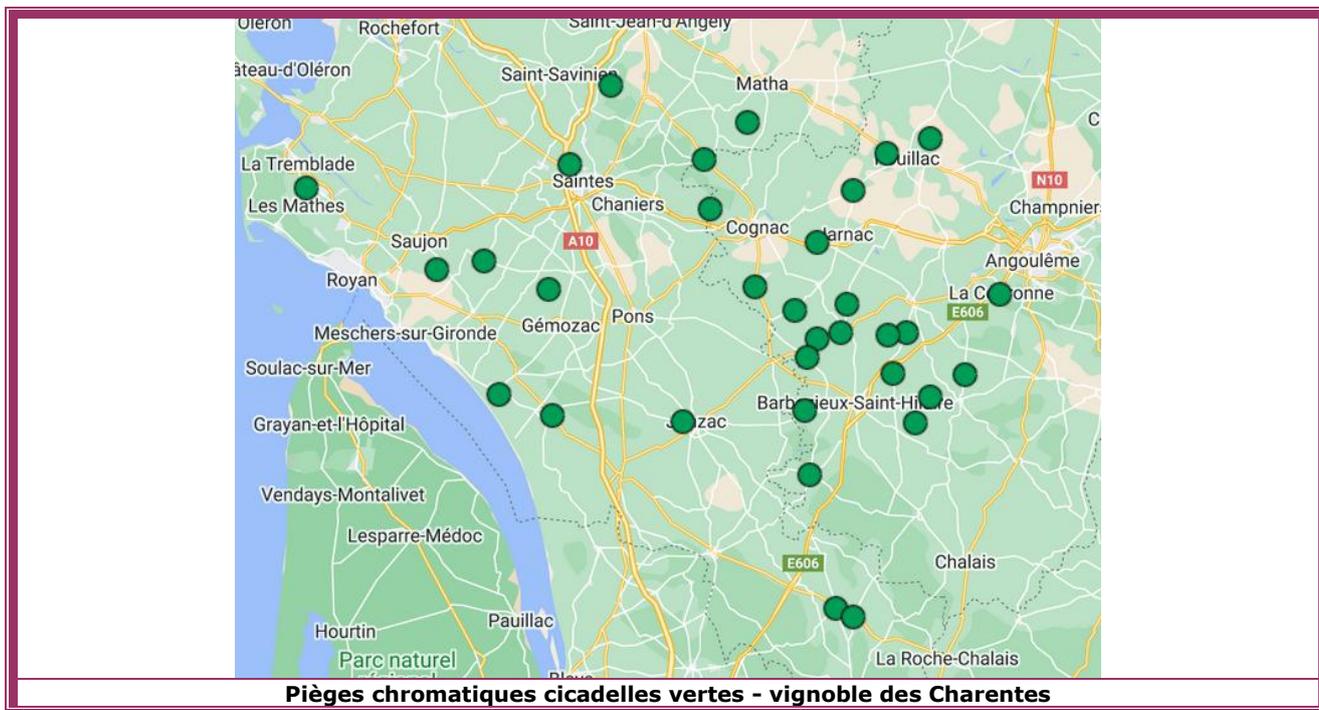


En 2024, le réseau des témoins non traités a comporté 66 parcelles. 5 témoins ont été suivis par les viticulteurs et 61 par les différents organismes (16 au total) : Chambres d'Agriculture, IFV, Station Viticole, Maisons de Cognac, coopératives et négoce. A cela s'ajoutent 45 parcelles de référence, majoritairement suivies par les organismes. *N.B. Une parcelle de référence est une parcelle traitée, avec les mêmes observations que pour les témoins non traités.*

### • Ravageurs

Le suivi des ravageurs au travers des pièges sexuels a été mis en place sur 45 sites pour la Cochylys et 53 sites pour l'Eudémis. S'y ajoutent 11 pièges alimentaires pour l'Eudémis, ainsi que 32 pièges chromatiques pour la cicadelle des grillures. Les relevés sont majoritairement effectués par les viticulteurs.



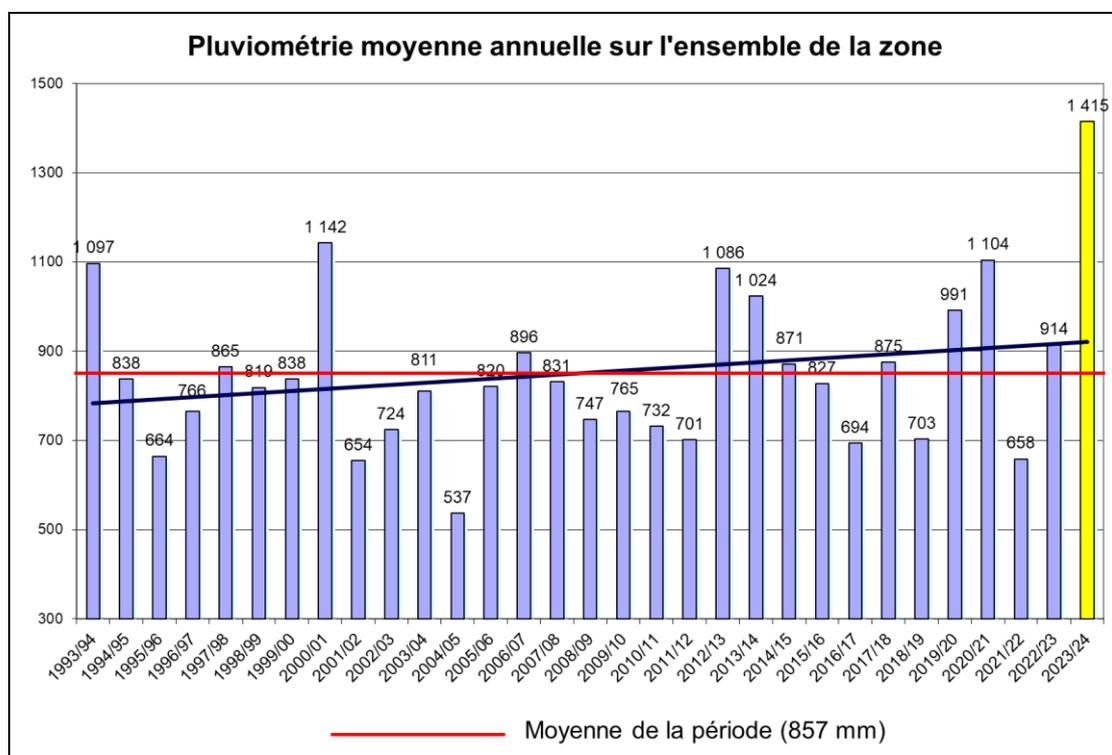


## Climatologie

Les bilans climatiques ci-dessous sont établis à partir des données du réseau de 24 stations agro-météo de l'APSM (Association des Propriétaires de Stations Météo).

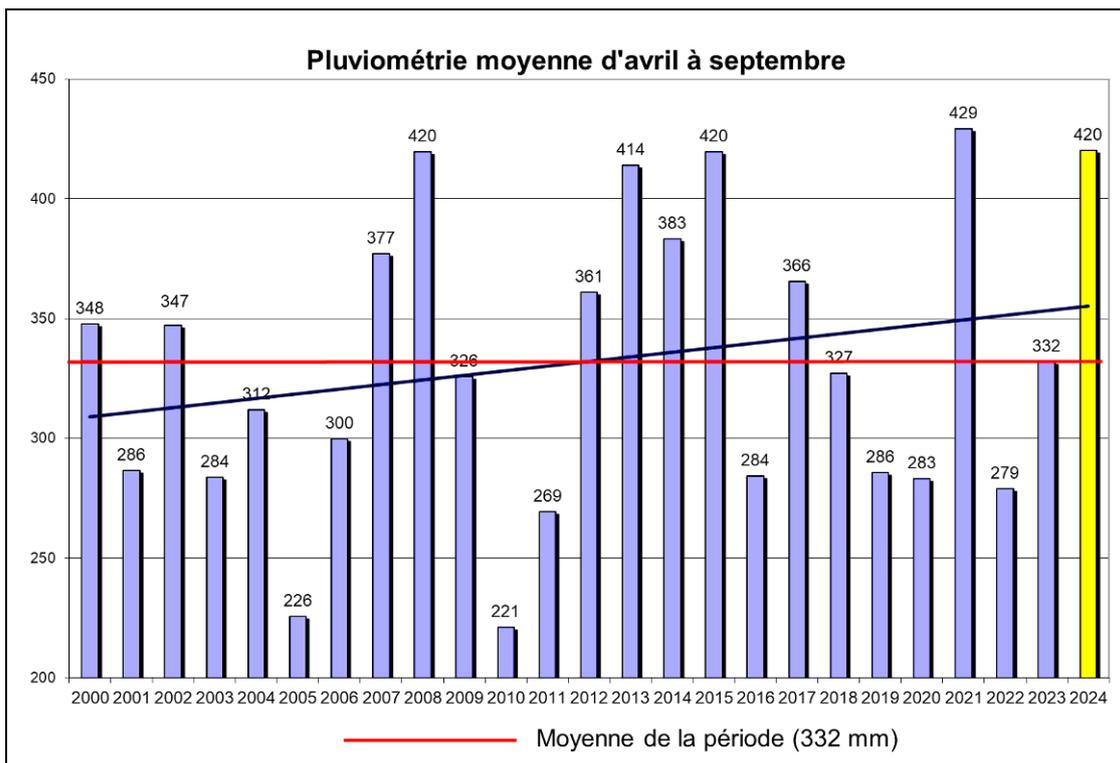
*N.B. Les données climatiques annuelles sont calculées du 21 septembre de l'année n au 20 septembre de l'année n+1, ce qui correspond à la base des calculs du modèle Potentiel Système.*

- Pluviométrie**



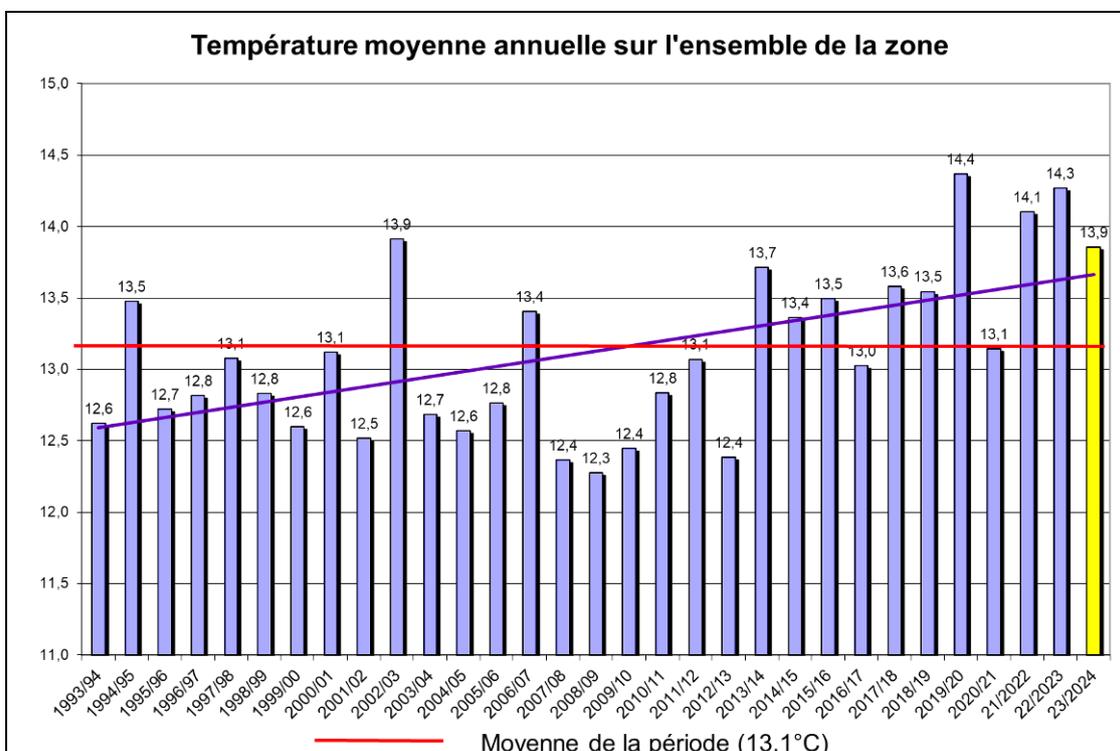
La période septembre 2023 – septembre 2024 se caractérise par la pluviométrie la plus importante enregistrée depuis le début de nos suivis, soit 1994, avec un total de 1415 mm, contre 857 mm en moyenne. L'année 2000/01, la suivante dans l'ordre des pluviométries importantes, présente une

pluviométrie inférieure de 273 mm à celle de 2024. La courbe de tendance, en violet, indique une orientation à la hausse.

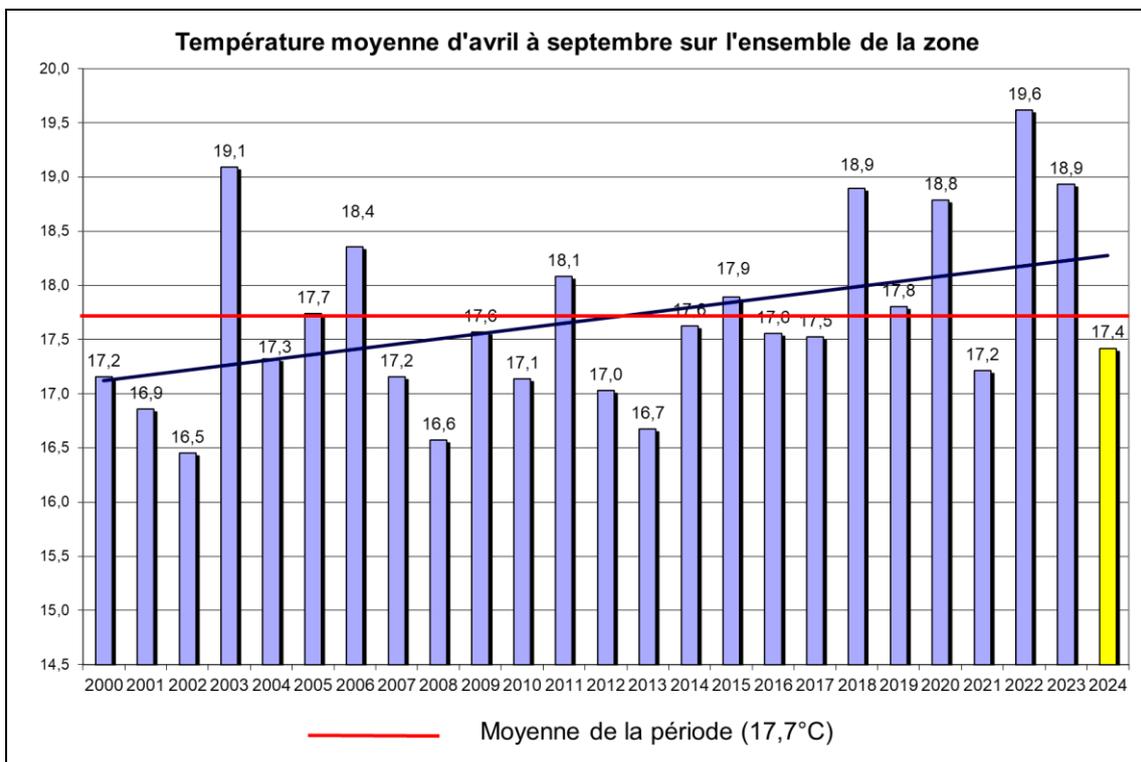


Avec 420 mm de pluie (contre 332 mm en moyenne), la saison végétative 2024, d'avril à septembre, fait partie des saisons les plus humides depuis 2000. Elle est équivalente à 2008 et 2015. Seule l'année 2021 présente une pluviométrie supérieure. La courbe de tendance, en violet, indique des printemps/étés de plus en plus humides, malgré, récemment, quelques années plutôt sèches, comme 2019, 2020 et 2022.

- **Températures**

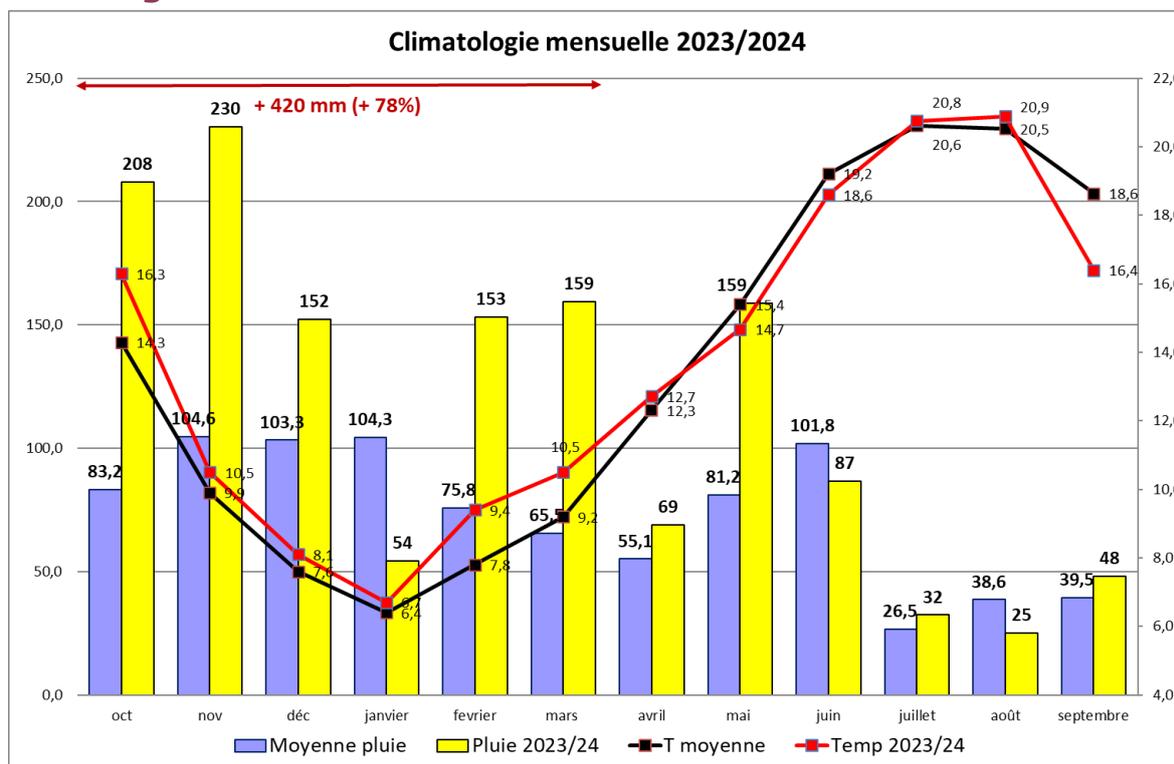


2023/24 présente des températures moyennes inférieures aux deux années précédentes, mais qui restent cependant dans la fourchette haute des 30 dernières années et bien supérieures à la moyenne (13.9°C contre 13.1°C). La courbe de tendance indique une nette évolution à la hausse.



En revanche, la saison végétative 2024 est nettement plus fraîche qu'en 2022 et 2023, avec 17.4°C (17.7°C en moyenne depuis 2000).

### • Climatologie mensuelle



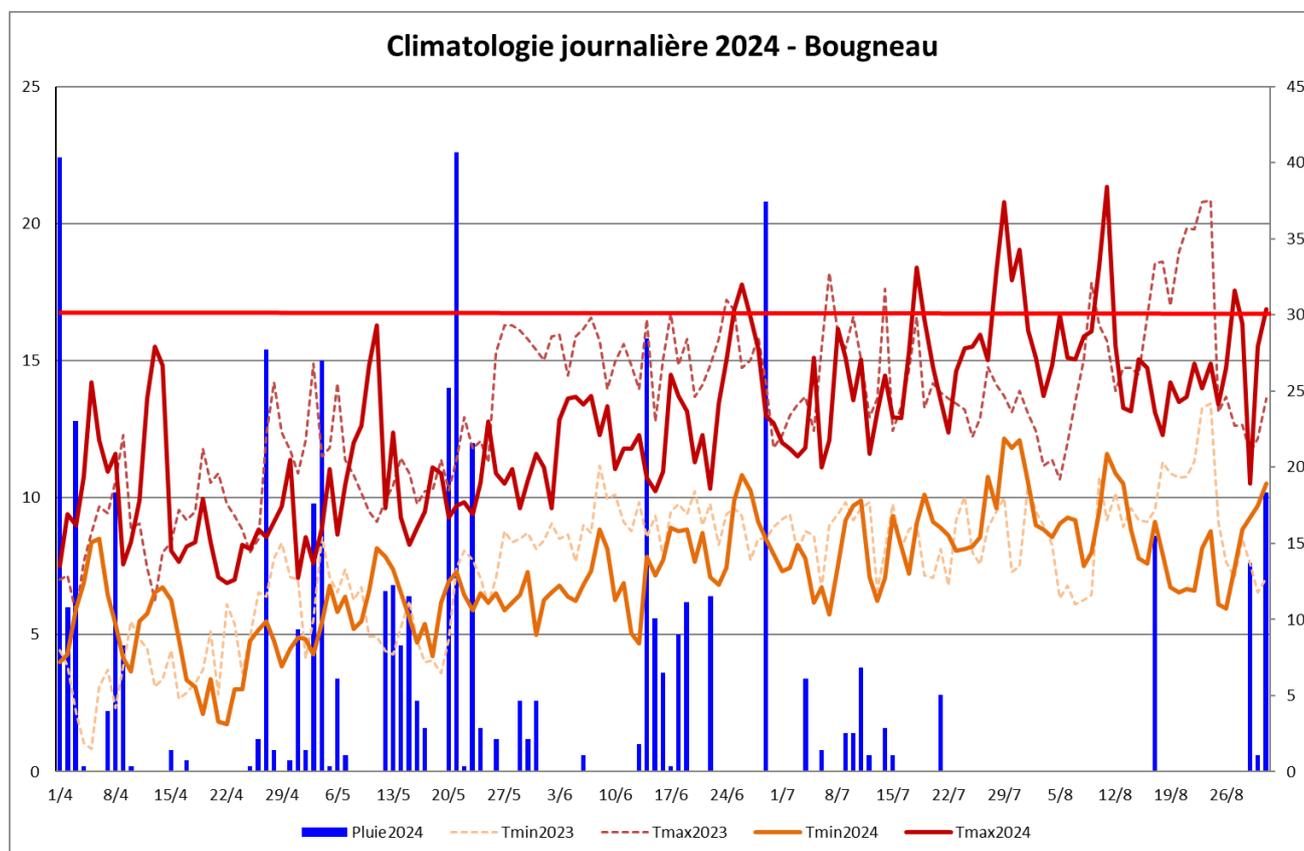
D'octobre à décembre les pluies sont extrêmement abondantes. Cependant, le mois de janvier est sec, avec 50% de pluies de moins que la moyenne. La pluie revient en force en février et mars. Sur la période octobre-mars l'excédent de précipitations atteint 420 mm. Parallèlement, au cours de cette période, les températures restent excessivement douces, avec notamment un excédent de 1.6°C en février et 1.3°C en mars.

Entre avril et août, les températures se rapprochent des moyennes et sont parfois inférieures. Les deux premières décades de septembre sont particulièrement froides avec un déficit de 2.2°C. Les

quantités de pluie se rapprochent également des normales, hormis au mois de mai, qui présente le double de la pluviométrie moyenne avec 159 mm au lieu de 81 mm.

En résumé, l'année 2023/24 se caractérise par un automne/hiver extrêmement doux et humide et une saison végétative plus fraîche que les années passées, avec un mois de mai très fortement arrosé.

### • Climatologie journalière de la saison végétative



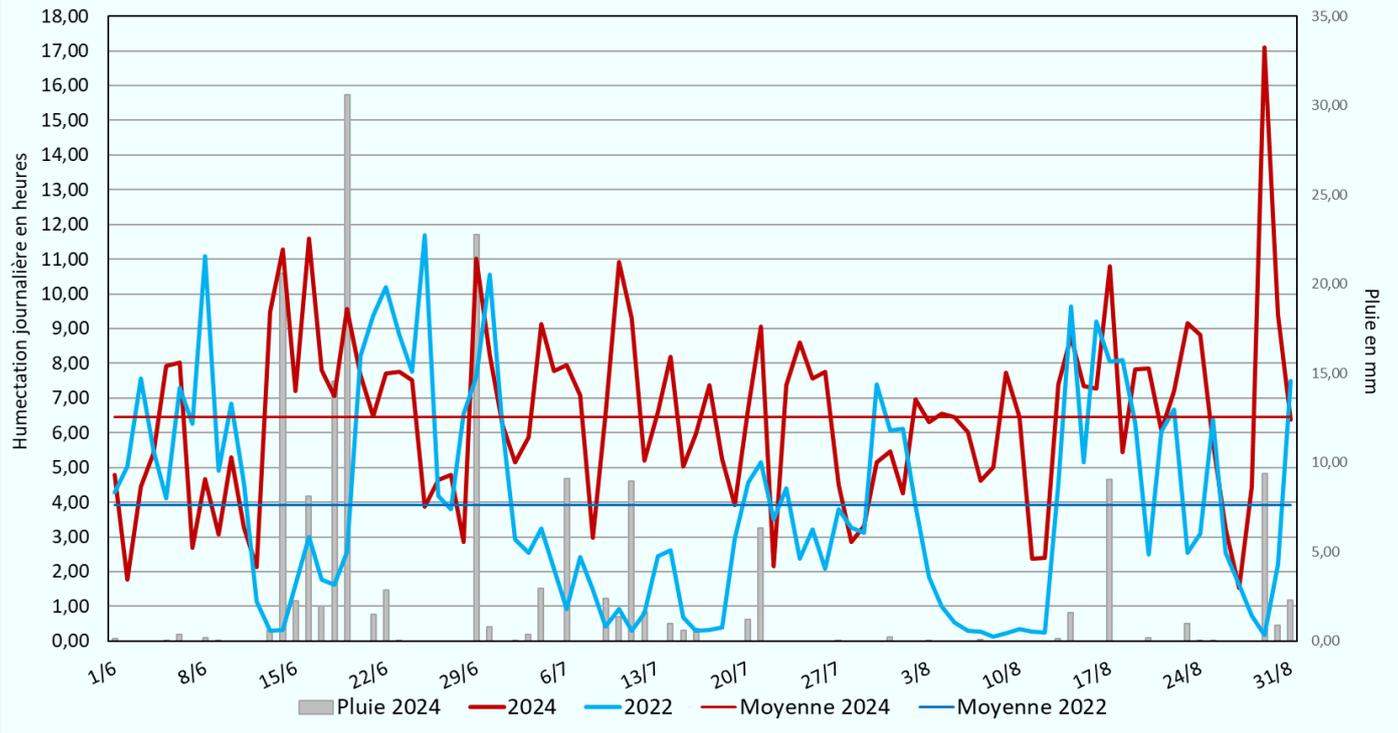
La période avril-juin se caractérise par des températures plus fraîches qu'en 2023, hormis trois pics, les 5 et 13 avril et le 11 mai. La fraîcheur est présente entre le 26 mai et le 24 juin, une période de presque un mois. Parallèlement, les pluies sont régulières et abondantes, notamment au mois de mai. Autant les précipitations sont favorables aux contaminations de mildiou, autant la fraîcheur retarde la sortie massive des symptômes, qui restent assez discrets jusqu'à fin mai. L'explosion se produit début juin.

Jusqu'au 21 juillet les conditions restent relativement humides avec des températures proches des moyennes, ce qui favorise le développement du mildiou. Ensuite, survient une période sèche qui dure jusqu'au 29 août, hormis un épisode pluvieux le 17/08. On note trois pics de chaleur, les 18 et 29 juillet et le 11 août (près de 40°C). Entre le 14 et le 25 août, les températures sont relativement fraîches.

Cependant, malgré les pluviométries de juillet et août plutôt dans les normales, ce qui caractérise 2024 ce sont les durées exceptionnelles d'humectation du feuillage, avec des rosées matinales abondantes et persistantes. Ainsi, les sporulations restent actives en permanence et la maladie continue de repiquer.

Sur le graphique ci-dessous on constate en effet les niveaux d'humectation entre juin et août extrêmement élevés par rapport à 2022, une année réputée sèche, mais où les précipitations étaient dans les moyennes. A aucun moment la durée d'humectation journalière ne se rapproche de 0, même pendant les périodes sans aucune précipitation, comme la première quinzaine d'août. En moyenne, entre juin et août 2024, la durée moyenne d'humectation journalière atteint 6.46h, contre 3.90h en 2022.

## Durées d'humectation par jour 2022/2024



### Le gel

Entre le 19 et le 20 avril, des gelées matinales sont survenues sur certains secteurs. On note des dégâts significatifs sur quelques parcelles de St Même les Carrières, Chives, Marsac et Bréville (couverts végétaux broyés récemment), ainsi que des dégâts plus légers à Segonzac, Villars les Bois, Brie sous Archiac, Mons, Thors, St Julien de l'Escap, Rouillac, Valence (16), Varaize et Le Chay, ainsi que dans les manchons (La Couronne).



Bourgeons gelés, Bréville et St Même les Carrières

### La grêle

Plusieurs épisodes de grêle ont eu lieu au cours de la saison :

#### - Le 27 avril

- Foussignac et Sigogne : des dégâts notables sur inflorescences et rameaux
- Segonzac et Saint Preuil : des dégâts sur feuilles, mais pas de destruction de récolte apparente.
- Axe Vaux Rouillac - Plaizac (épicecentre), vers le château de Lignièrès, quelques rameaux cassés, parfois pertes de récolte
- Matha : quelques dégâts observés.

Sauf exception, les dégâts ont été plutôt de faible intensité (feuilles déchirées, sarments marqués), bien que l'orage ait été important. Les grêlons étaient noyés dans beaucoup d'eau.

- **Le 17 mai**

On note quelques dégâts sur le feuillage et les rameaux, notamment sur les communes de Birac, Criteuil, Rouillac, Barbezieux et Châteauneuf sur Charente.

- **Le 17/18 juin**

De violents orages se sont abattus sur le vignoble la nuit du 17 au 18 juin, avec de fortes pluies et rafales de vent, provoquant la casse des rameaux. Un important épisode de grêle a touché une ligne entre Mortagne sur Gironde, Chenac (partiellement), Epargnes, Virollet, Gémozac (partiellement), Cravans, St André de Lidon, St Simon de Pelouaille, Rioux et également quelques communes autour de Matha. Les dégâts ont été localement très importants, allant jusqu'à 100% de destruction.



Le 27 avril, Rouillac



Le 17 juin, Epargnes



Le 20 septembre, Dompierre s/Charente

- **Le 20 septembre**

Un dernier violent orage de grêle a eu lieu à la veille des vendanges sur le secteur Dompierre-sur-Charente/Chérac/Cherves-Richemont, avec des dégâts très importants sur feuilles et grappes. Les rameaux, déjà aoûtés, ont moins souffert. Un autre secteur, plus modérément touché, a été identifié autour de la commune de Courbillac. D'autres communes, telles que Javrezac, Mareuil, Cognac, Louzac-Saint-André et Neuvicq-le-Château, présentaient des dommages plus légers.

## Phénologie

### • Evolution des stades

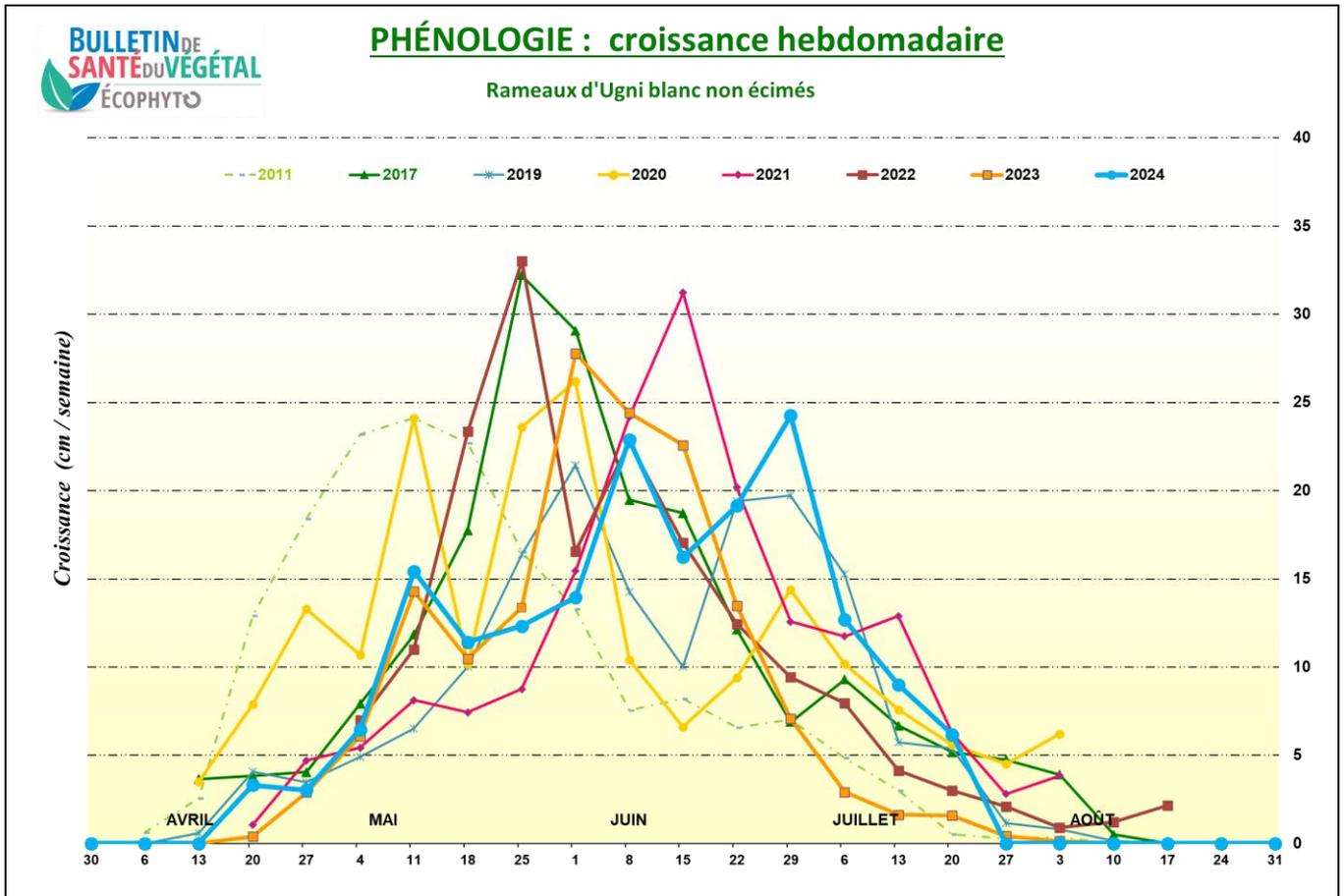
En 2024, la date du débourrement est très précoce, avec 9 jours d'avance sur la moyenne. Par la suite, l'avance se réduit et un retard de 4/5 jours s'établit à partir du stade 17 – boutons floraux séparés. Ce retard se maintient jusqu'aux vendanges.



Stades moyens						
10 avril	22 avril	03 juin	19 juin	1 <sup>er</sup> juillet	25 juillet	19 août

Ecart par rapport à la moyenne 1998 - 2023 (jours)						
-9	-7	4	5	4	4	5

## • Croissance



La croissance a été relativement modérée tout au long de la saison. Sur la deuxième quinzaine de mai, elle atteint un niveau presque aussi bas qu'en 2019. On note bien quelques pics de croissance à la faveur des températures plus élevées, notamment sur les semaines du 4 au 11 mai, du 1<sup>er</sup> au 8 juin et du 22 au 29 juin, mais ils restent globalement plus limités que les années précédentes. Il n'y a qu'en fin de saison, entre le 29 juin et le 20 juillet que le niveau de croissance est au-dessus de la moyenne.

La longueur maximale des rameaux reste peu élevée, avec 184 cm, contre 195 cm en moyenne.

## Maladies

### • Mildiou

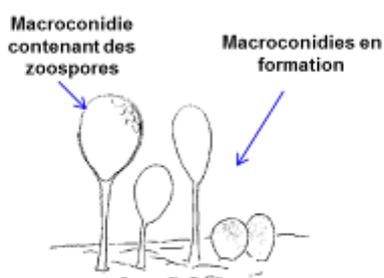
#### Suivi biologique des œufs d'hiver

L'objectif est de pouvoir anticiper les contaminations primaires, en déterminant la date de maturité des œufs d'hiver du mildiou et donc la période à laquelle les premières contaminations peuvent avoir lieu.

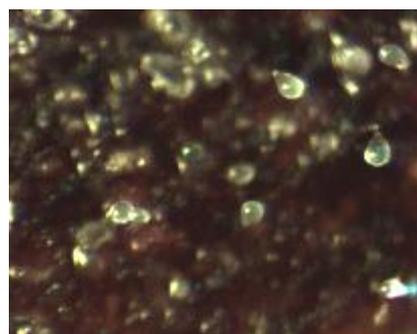
Ce suivi est réalisé par la FREDON et la FDCETA, à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnées (porteuses d'œufs d'hiver) et mis en terre en début d'hiver sur 7 sites différents : Les Gonds (17), Boisredon (17), Jonzac (17), St Même les Carrières (16), Cognac (16), Rouillac (16) et La Couronne (16). Ils subissent alors les conditions climatiques propres à chaque secteur. Au début du printemps, chaque semaine, des fragments sont récupérés et mis en conditions optimales (étuve à 21°C). Ces fragments sont observés tous les jours afin de suivre l'évolution de la germination des œufs d'hiver de chaque lot.

En 2024, au laboratoire, le 3 avril, sur les 7 sites observés sur le vignoble des Charentes, quatre échantillons provenant de deux sites ont montré une germination en 24h, équivalente à la maturité des œufs. La semaine suivante, un autre échantillon a germé, provenant d'un même site. Au 16 avril, sur le site des Gonds (17), les échantillons ont tous germé en moins de 24 h, ainsi qu'un échantillon sur le site de Cognac. Pour les autres sites, la date de maturité des œufs n'a pas pu être clairement établie.

Le modèle Potentiel Système indique la maturité des œufs responsables des contaminations élités (pré-épidémiques) entre le 8 et le 16 avril, et celle des œufs responsables des contaminations épidémiques entre le 22 avril et le 2 mai, selon la localisation.



Germination des oospores : formation de macroconidies émergeant d'un fragment de feuille de vigne



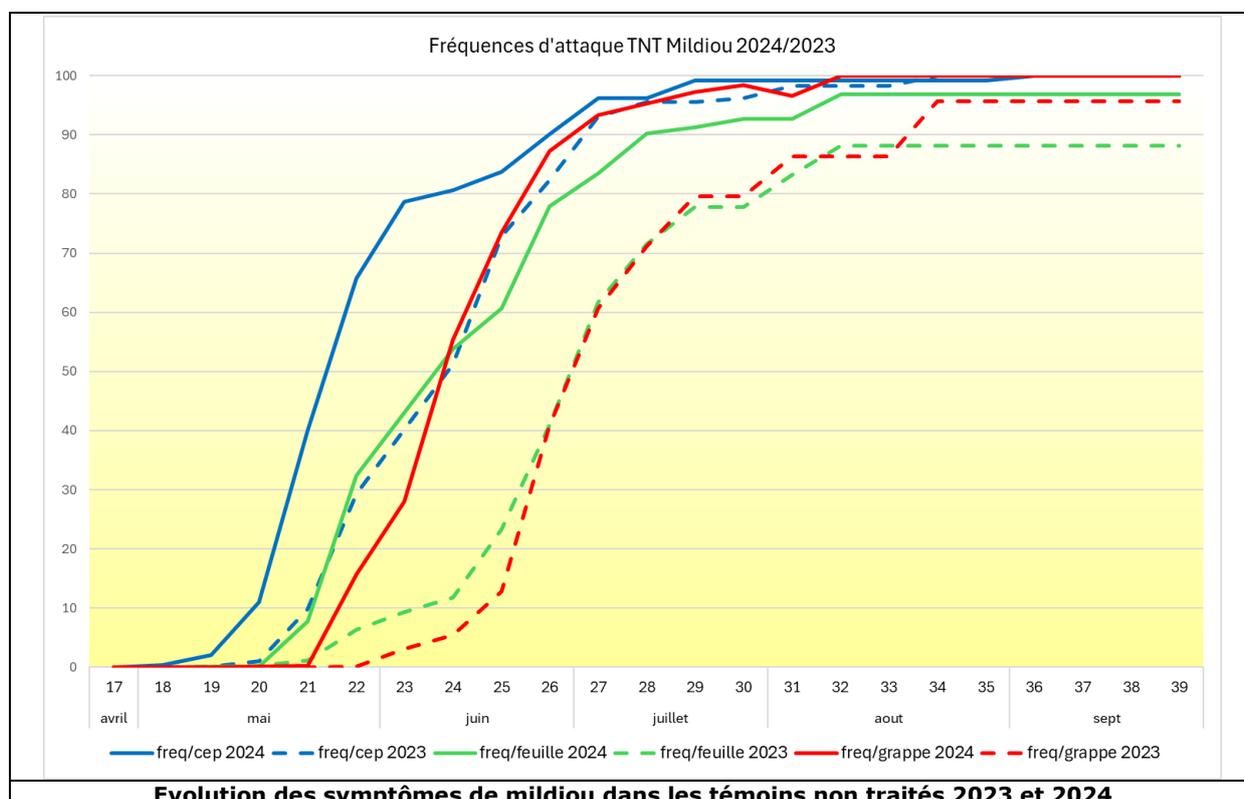
Source : FREDON Cognac

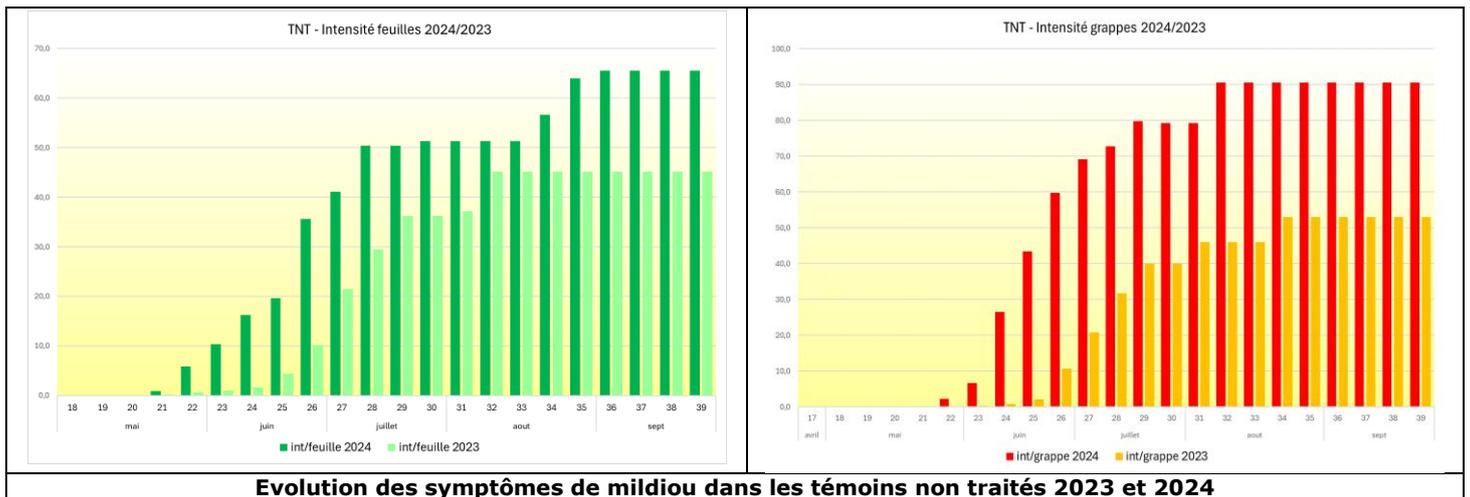
## Observations

Les toutes premières taches de mildiou sont observées au vignoble le **30 avril**, sur Sauvignon à Mortagne sur Gironde, sur Montils à St Laurent de Cognac, sur Ugni blanc à St Même les Carrières et dans le témoin non traité de Thors, dans les étages supérieurs de végétation. Il s'agit de grandes taches non sporulées, probablement issues des contaminations pré-épidémiques survenues entre le 7 et le 10 avril.

La semaine suivante, les symptômes apparaissent au vignoble de façon sporadique. Des taches âgées de mildiou, toujours issues des contaminations survenues entre le 8 et le 10 avril, sont signalées sur Ugni blanc à Burie, Boutiers St Trojan et Lignières Sonneville. Des taches fraîches, isolées, sont observées sur parcelles traitées à Montguyon, La Couronne, Sigogne, Boisredon et Montils. Sur les témoins non traités le mildiou est observé sur Chadenac, Givrezac, Juillac-le-Coq, La Couronne et St-Même-les-Carrières. Ces nouveaux symptômes sont probablement issus de premières contaminations épidémiques, survenues le 26 avril. Ils restent, là encore, isolés. Les taches sont faiblement sporulées. A cette période, on ne constate pas de sortie généralisée, la majorité des parcelles suivies reste indemne.

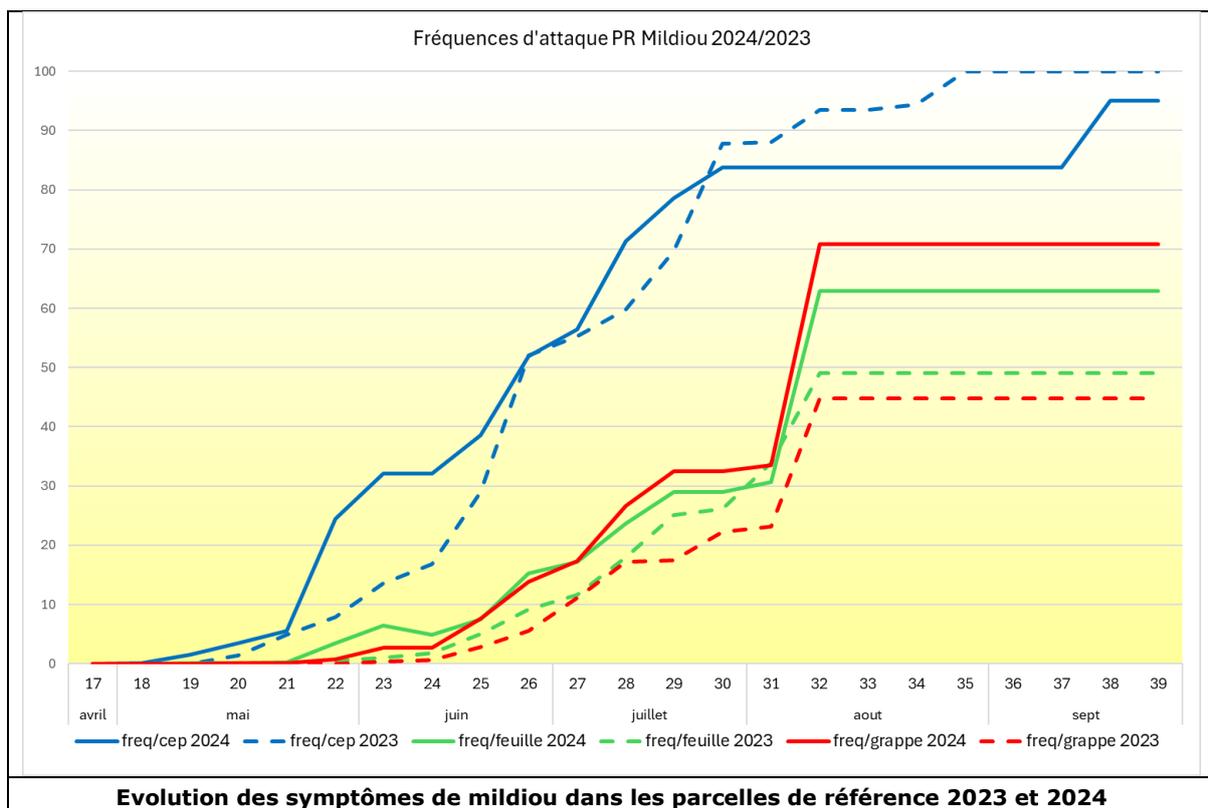
**Le 14 mai**, on n'observe toujours pas de sorties massives de mildiou, même dans les témoins non traités. De grosses taches fraîches, éparées, sporulées, sont signalées au vignoble, dans les parcelles traitées, notamment à Floirac, Ladiville, St Même les Carrières et Gondeville. Les **premiers symptômes de rot gris** sont présents, touchant souvent des inflorescences entières.





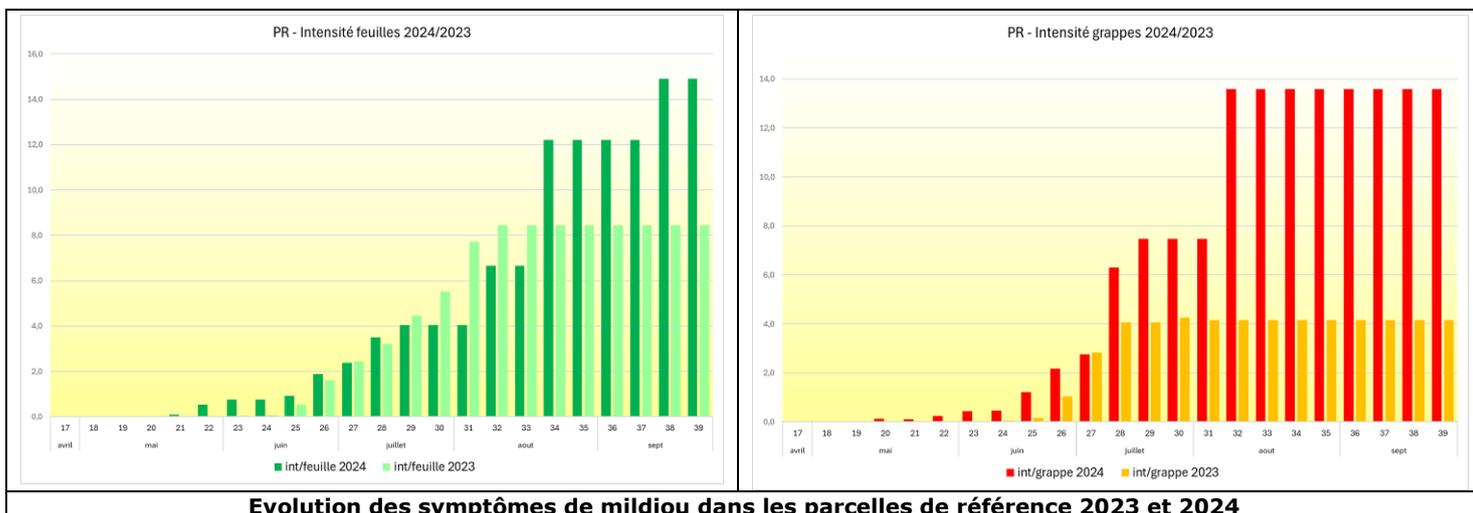
Par la suite, dans les témoins non traités, la maladie entre dans une phase explosive, l'expression des symptômes progresse très rapidement, aussi bien au niveau du pourcentage des ceps touchés, que par rapport aux sorties sur feuilles et grappes. Cette dynamique se maintient jusqu'au la mi-juillet, puis se stabilise à des niveaux très élevés. L'épidémie est plus précoce et plus puissante qu'en 2023, notamment sur grappes.

En fin des suivis, aucun témoin n'est indemne et tous présentent 100 % des pieds atteints. Les attaques sur grappes sont également spectaculaires, avec 100 % des grappes atteintes en moyenne, dès début août, à 90 % d'intensité.



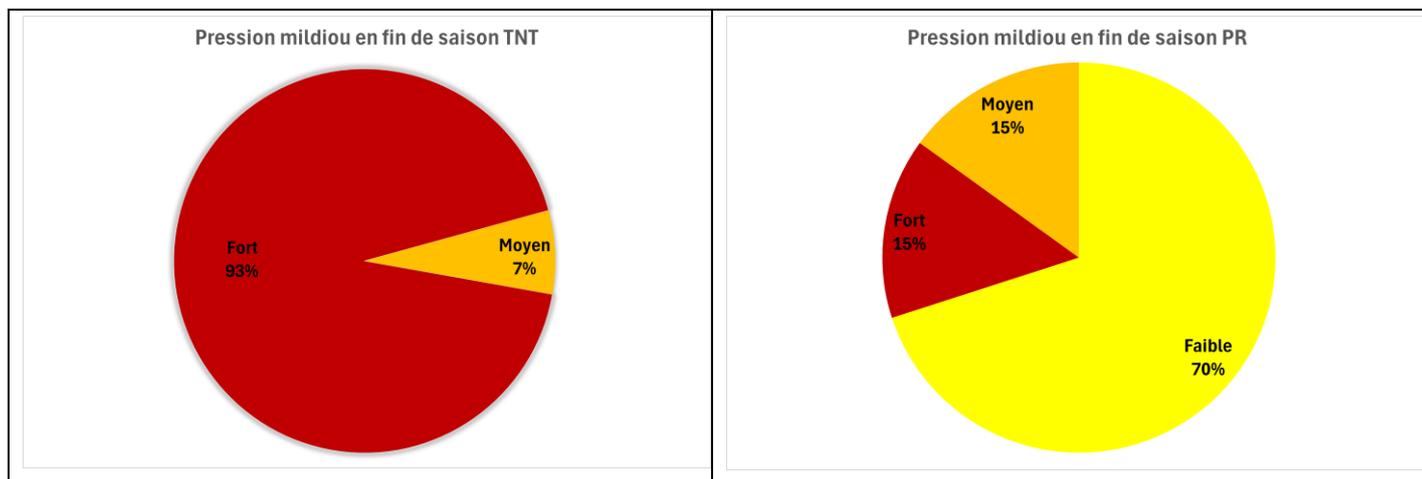
En 2023, la maladie s'exprimait fortement dans certaines de ces parcelles traitées. En 2024, les parcelles de référence sont encore plus significativement touchées, notamment sur grappes. On note une forte progression de symptômes sur feuilles et grappes début août, à la faveur des humidités persistantes.

En fin de saison, toutes les parcelles de référence sont touchées. 63 % des feuilles et 71 % des grappes sont atteintes en moyenne, avec des intensités respectives de 15 % et 14 % (2023 : fréquence feuilles 30 %, fréquence grappes 28 %, intensités 6.7 % et 4.9 %).



Le mildiou est resté très sporulant tout au long de la saison, principalement à cause de fortes humectations matinales (voir climatologie).

Des attaques sur feuilles et grappes sont également signalées dans de nombreux secteurs hors réseau BSV, avec cette même évolution rapide. Certaines parcelles sont très fortement touchées. Avant les vendanges, à la suite des sporulations et repiquages incessants, le feuillage est souvent complètement brûlé par la maladie et totalement marron. Localement, des pertes importantes de récolte sont signalées.



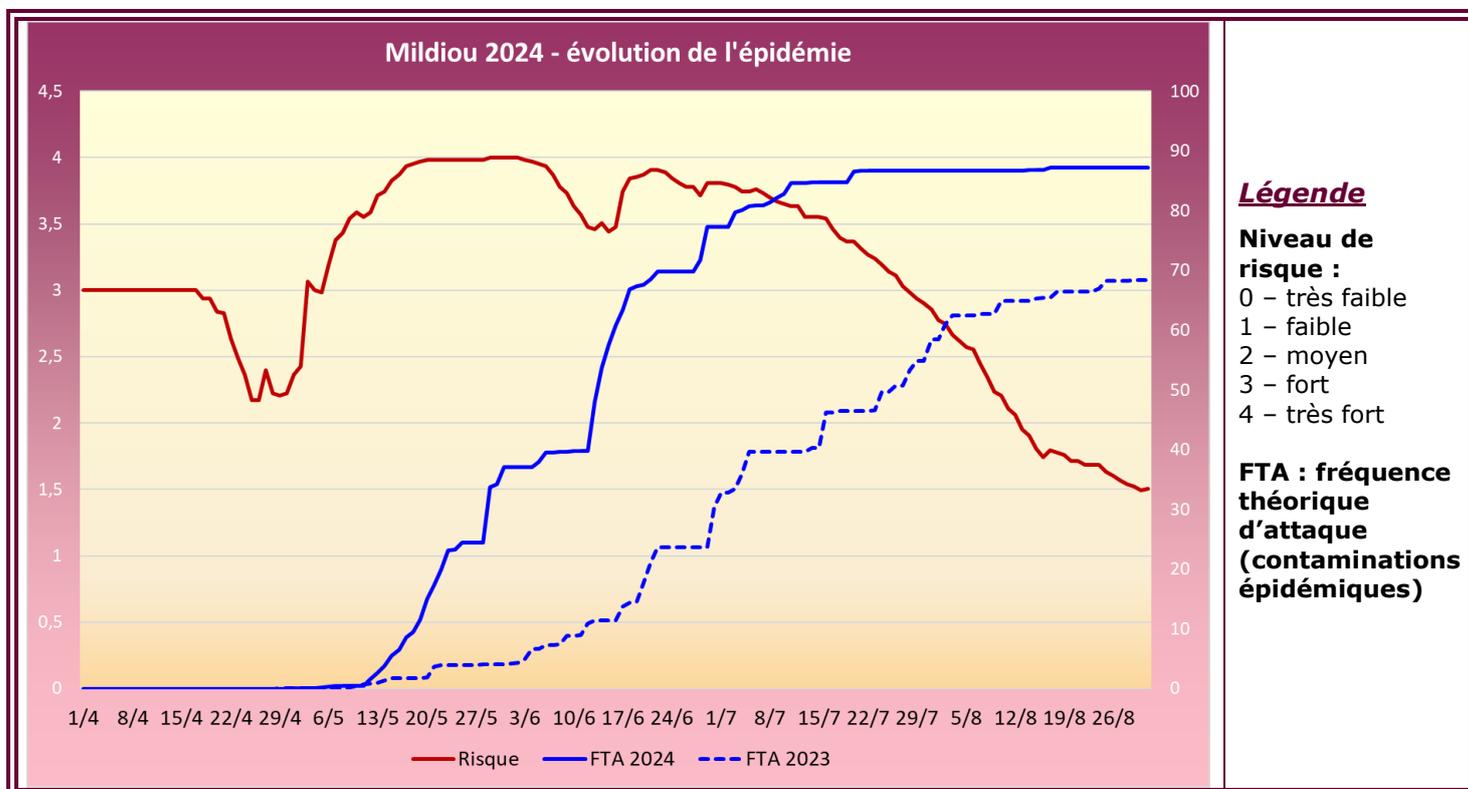
**En fin de saison, dans l'ensemble, les symptômes sont plus présents qu'en 2023.** 95 % des témoins présentent un niveau de symptômes fort, contre 71 % l'an passé. Sur seulement 7 % des témoins les attaques de la maladie sont moyennes et aucun ne présente un niveau d'attaque faible. Parallèlement, 15 % des parcelles de référence présentent un niveau de pression fort, contre 11 % en 2023. 70 % des parcelles de référence présentent un niveau d'attaque faible, mais aucune n'est indemne de symptômes de mildiou (31 % en 2023).



## Modélisation

### Modèle Potentiel Systèmes (source IFV)

Les données de modélisation utilisées pour la campagne 2024 sont issues du modèle Potentiel Systèmes utilisé et interprété par l'IFV. L'évaluation du risque est réalisée à l'échelle du vignoble des Charentes et concerne le mildiou, l'oïdium et le black-rot. Les représentations cartographiques de l'évolution de la pression parasitaire sont analysées pour évaluer le risque au niveau régional. Les résultats cartographiques sont issus d'un maillage de stations virtuelles établi par Météo France.



Le risque potentiel se situe à un niveau moyen fin avril, mais il remonte très rapidement et atteint le niveau très fort à la mi-mai. Après une légère baisse entre le 7 et le 16 juin, il remonte de nouveau et reste très élevé jusqu'au 6 juillet. Ensuite il entame une baisse, qui va se poursuivre jusqu'à fin août.

Globalement, le niveau de risque est resté fort à très fort du 4 mai au 28 juillet.

Les premières contaminations pré-épidémiques (élites) sont relevées très localement par le modèle à partir du 8 avril. Elles se généralisent entre le 15 et le 17 avril.

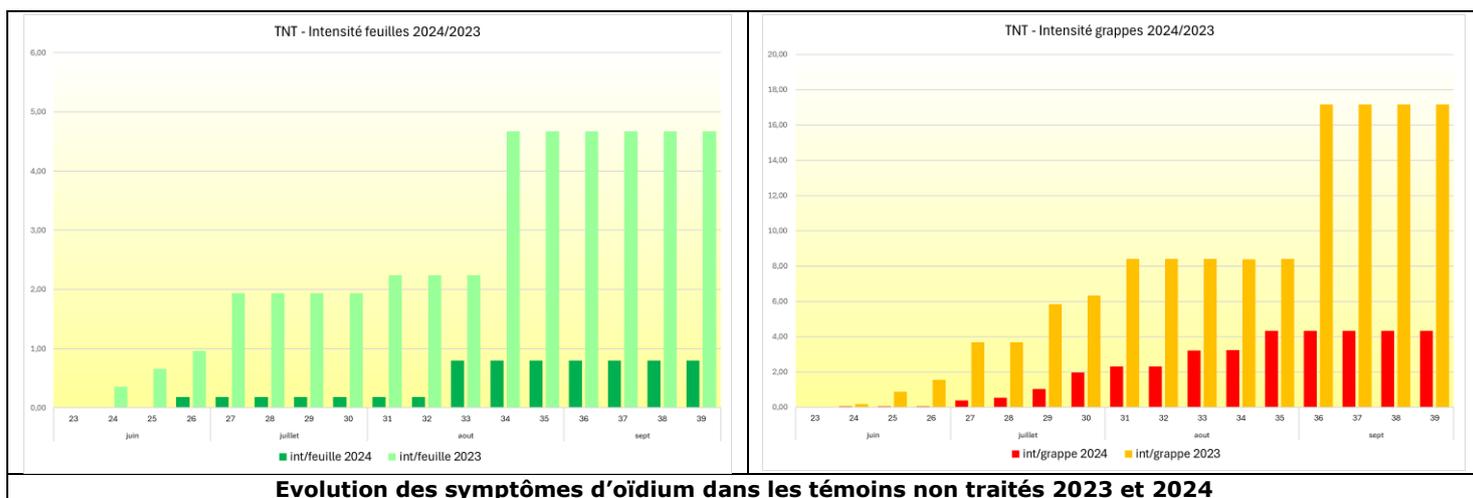
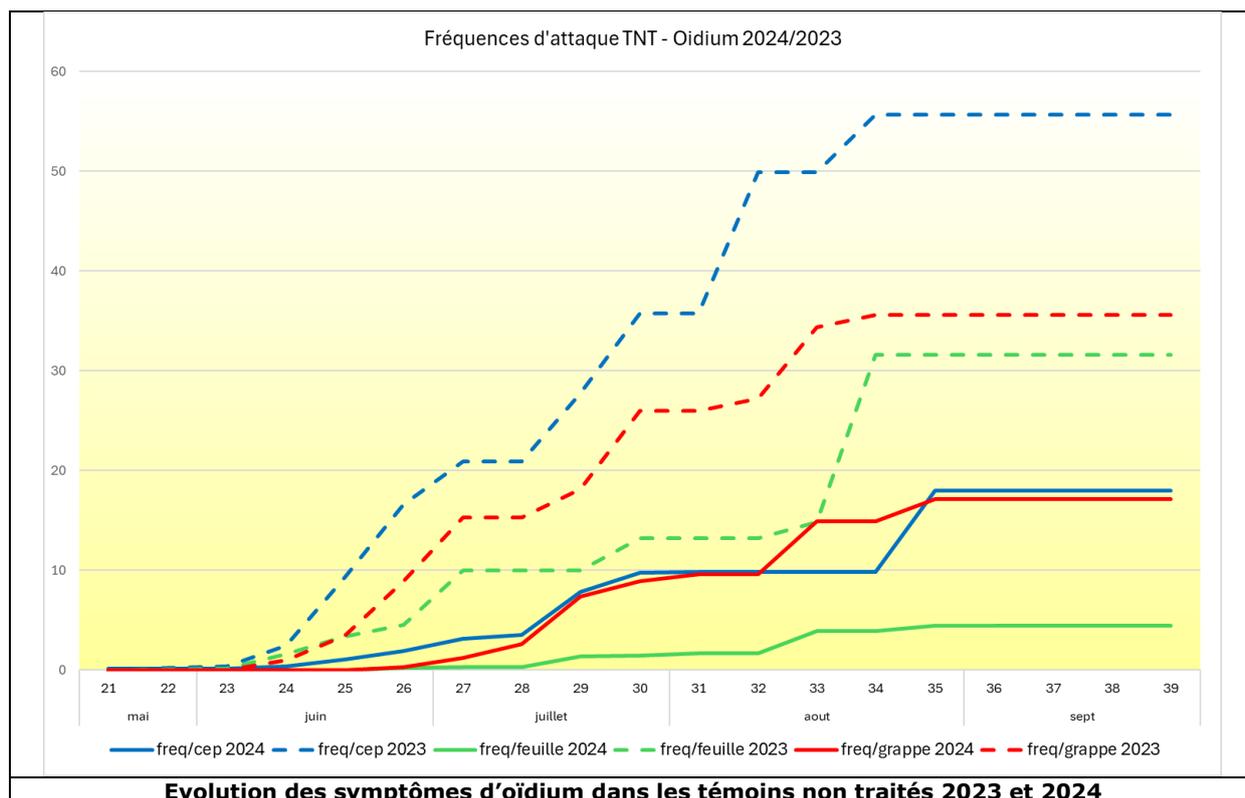
Les toutes premières contaminations épidémiques sont enregistrées par le modèle à partir du 26 avril (le 28 avril en 2023). C'est le sud du vignoble qui enregistre le début des contaminations le plus précoce. Une première série de contaminations, plutôt faibles, est relevée jusqu'au 11 mai. Par la suite, le niveau des contaminations progresse régulièrement, et nettement plus rapidement que l'an passé, de semaine en semaine. Deux pics sont relevés : entre le 11 et le 23 mai et entre le 12 et le 18 juin. Un pallier s'établit à partir du 11 juillet. La fréquence théorique moyenne des organes atteints s'élève à 87 % fin août, contre 68 % en 2023. Globalement, la puissance des contaminations est bien supérieure que l'année précédente.

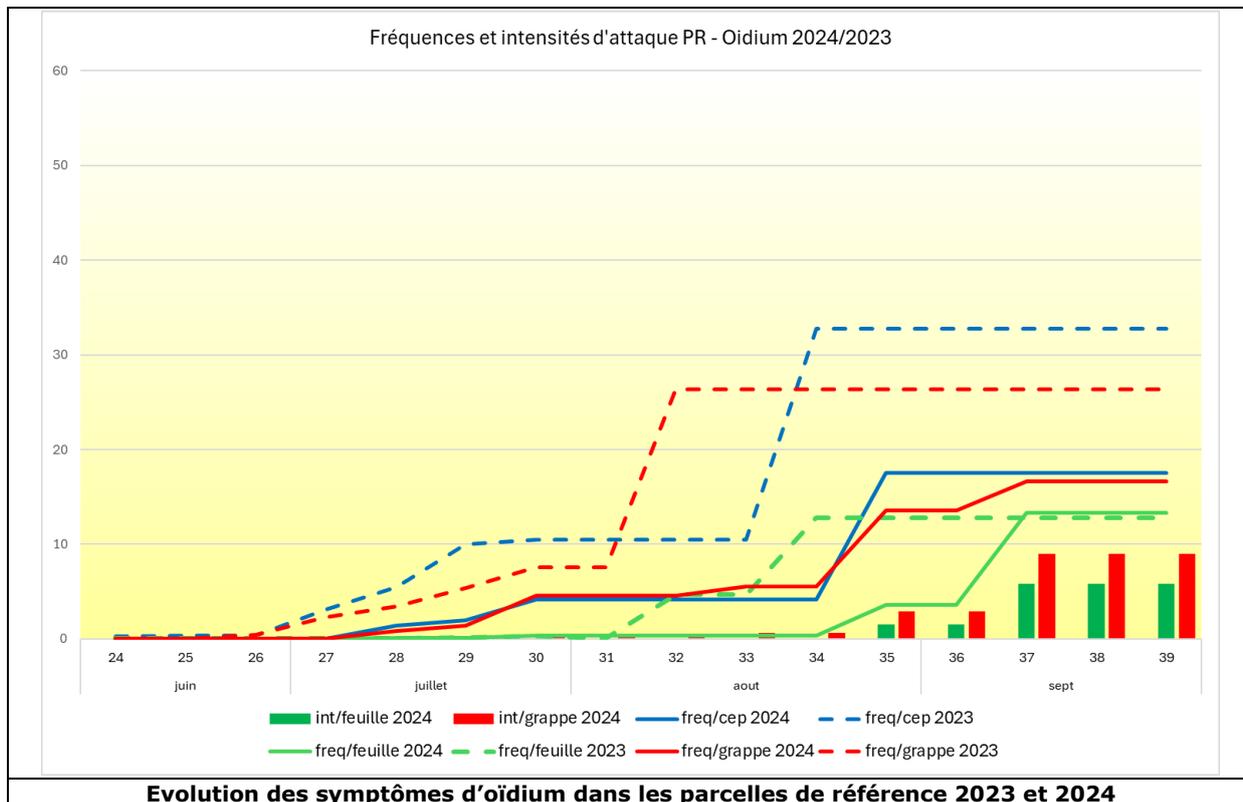
## • Oïdium

### Observations

Les tout premiers symptômes d'oïdium sur feuilles sont observés sur les témoins non traités d'Arthenac et Mons (17) le 14 mai. La tache suivante est observée sur le témoin non traité de Ste Marie de Ré seulement le 4 juin, puis le 11 juin sur le témoin non traité de St Sulpice de Cognac. S'y ajoutent, le 18 juin, les témoins non traités de Saintes et de Louzac St André.

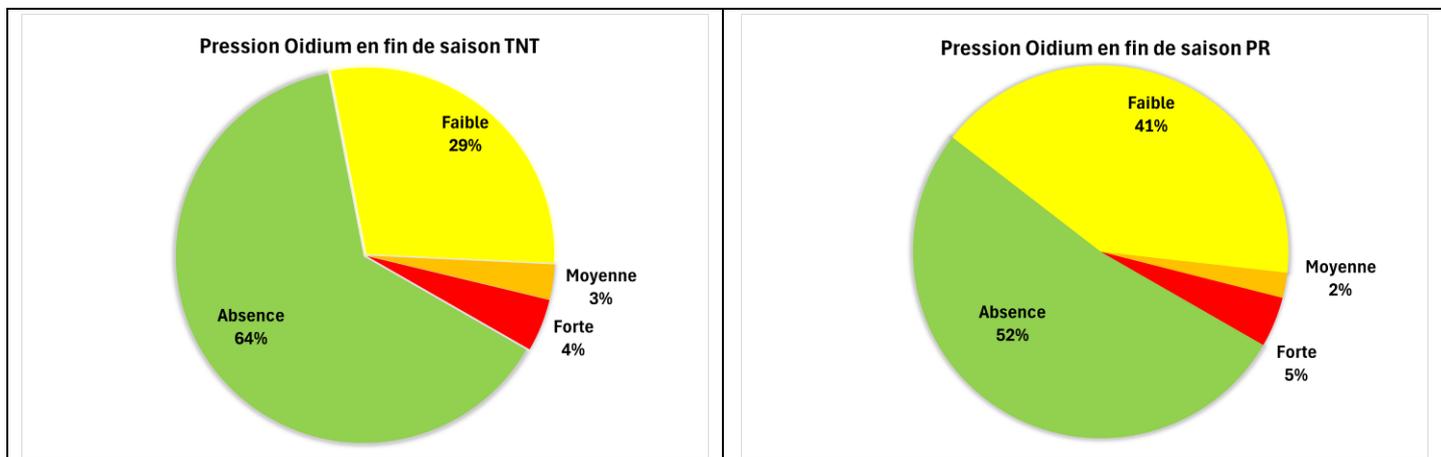
La maladie fait son apparition sur grappes le 11 juin dans le témoin de Ste Marie de Ré et le 27 juin dans le témoin de Javrezac.





Comme dans les témoins non traités, dans les parcelles de référence l'épidémie d'oïdium est nettement moins marquée qu'en 2023, hormis sur feuilles, où elle atteint le même niveau. On constate un pic d'expression des symptômes entre le 27 août et le 3 septembre. En fin de saison, les fréquences sur feuilles atteignent 13 %, avec une intensité de 6 % et sur grappes 17 % avec une intensité de 9 %.

Au vignoble, la grande majorité des parcelles ne présente pas d'oïdium, mais dans les quelques rares parcelles atteintes la maladie s'exprime parfois fortement. Dans ces parcelles, on constate une apparition plutôt tardive des symptômes.



En fin de saison 2024, 64 % des témoins sont indemnes d'oïdium, chiffre supérieur à 2023 (48 %). Seulement 4 % des témoins présentent des symptômes d'oïdium importants, contre 11 % l'an passé.

Deux parcelles de référence sont fortement touchées, Bouteville et Champagne-Vigny.

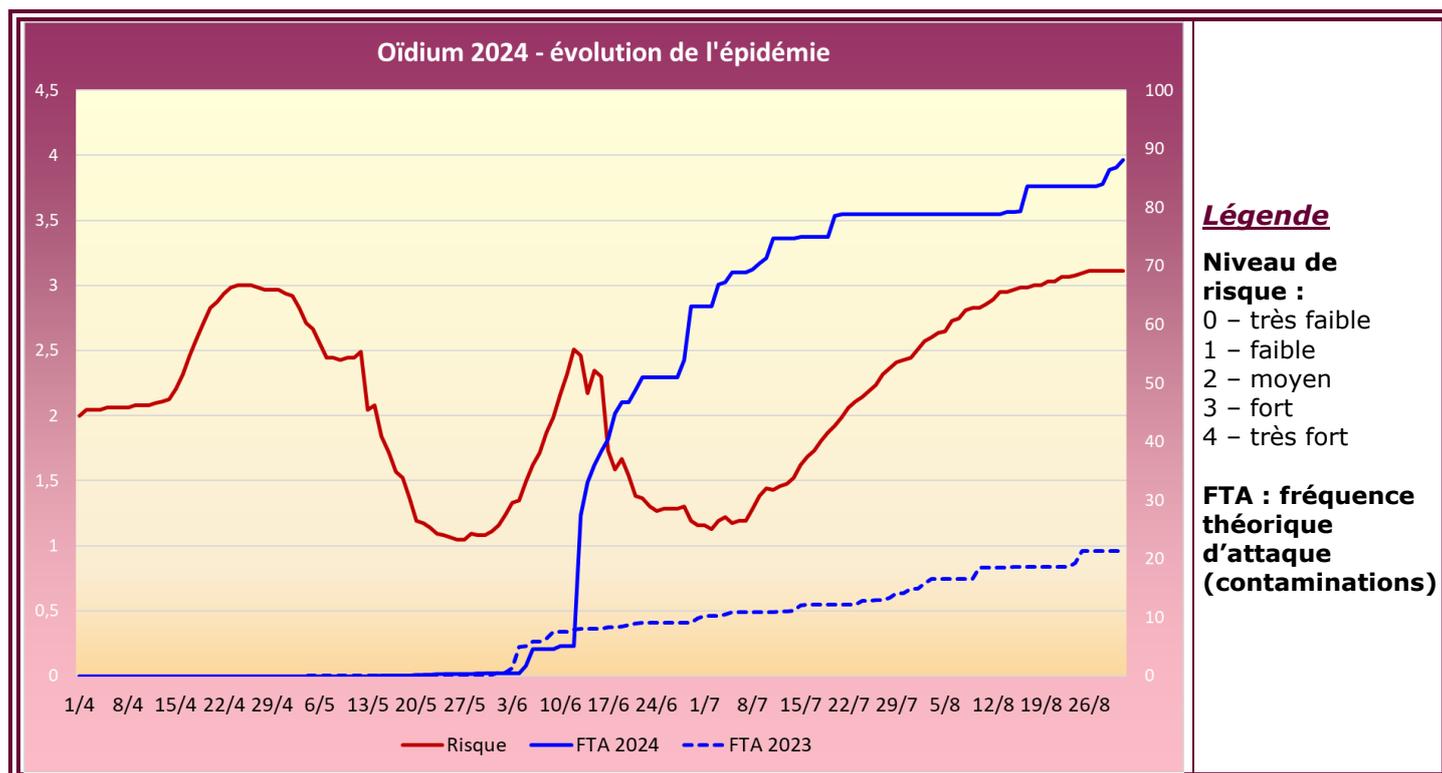
En conclusion, en 2024, la pression oïdium a été plutôt faible.



### Modélisation (source IFV)

Le risque épidémique est moyen sur la première quinzaine d'avril et fort sur la deuxième. Ensuite il baisse fortement jusqu'au 26 mai, pour atteindre un niveau faible. A partir de la semaine suivante, le risque augmente à nouveau, et ce jusqu'au 12 juin, pour atteindre un niveau moyen. Il rechute par la suite, jusqu'à la première quinzaine de juillet, puis remonte de nouveau.

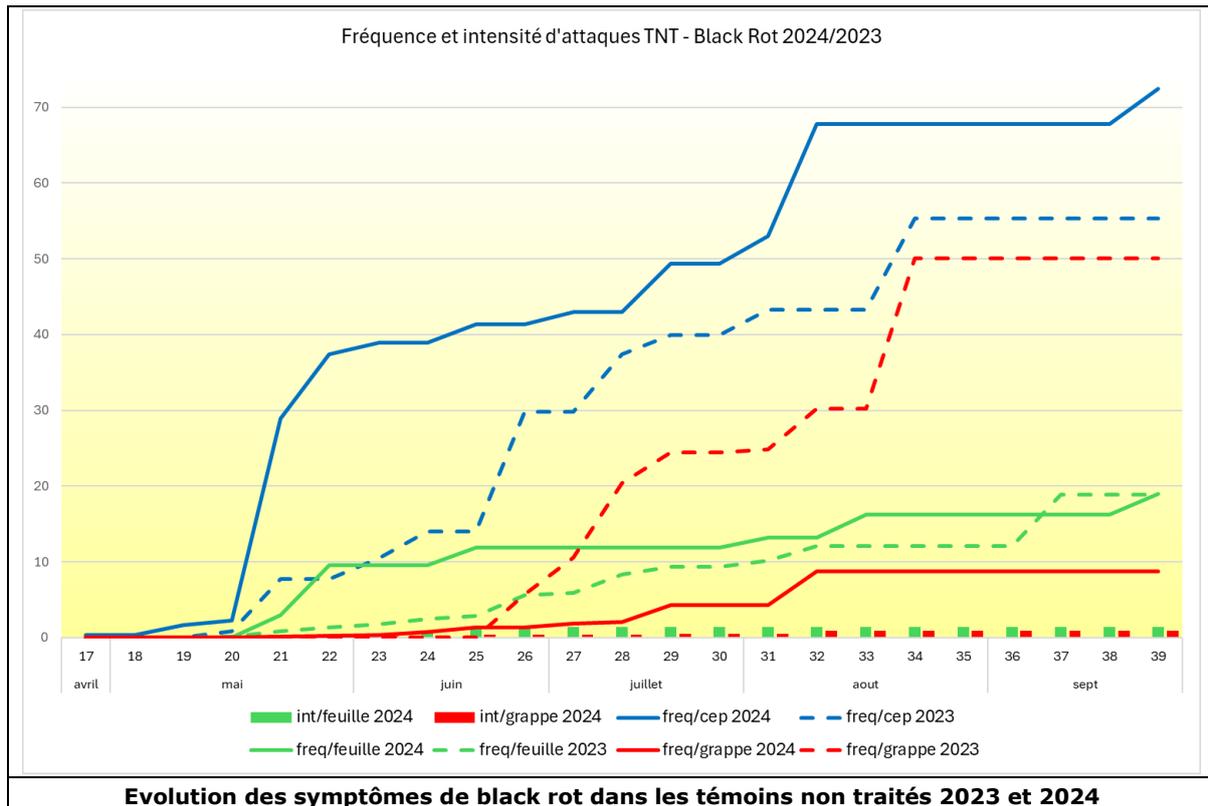
Le modèle enregistre les premières contaminations pré-épidémiques à partir du 27 avril. Les contaminations épidémiques, de très faible importance, sont relevées à partir du 15 mai. Le niveau de contaminations augmente brusquement et très fortement entre le 12 et le 22 juin, puis de nouveau entre le 27 juin et le 12 juillet, puis se stabilise par la suite.



La puissance des contaminations théoriques est bien supérieure que l'année dernière. Elle s'élève à 88 % fin août, contre 21 % en 2023. Pourtant, cela ne correspond pas aux résultats des observations au vignoble.

## • Black rot

### Observations



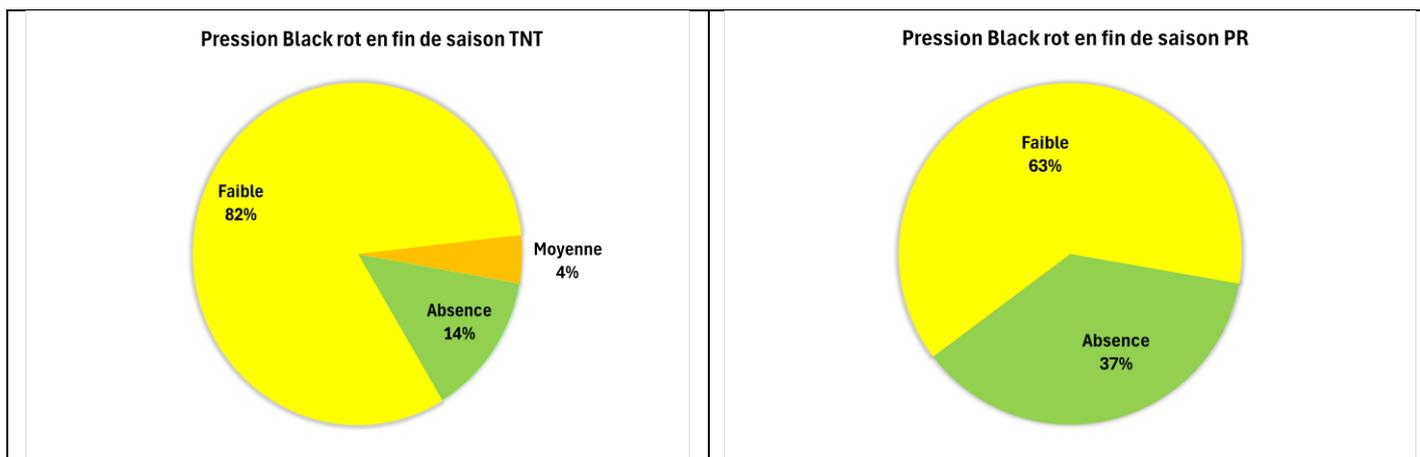
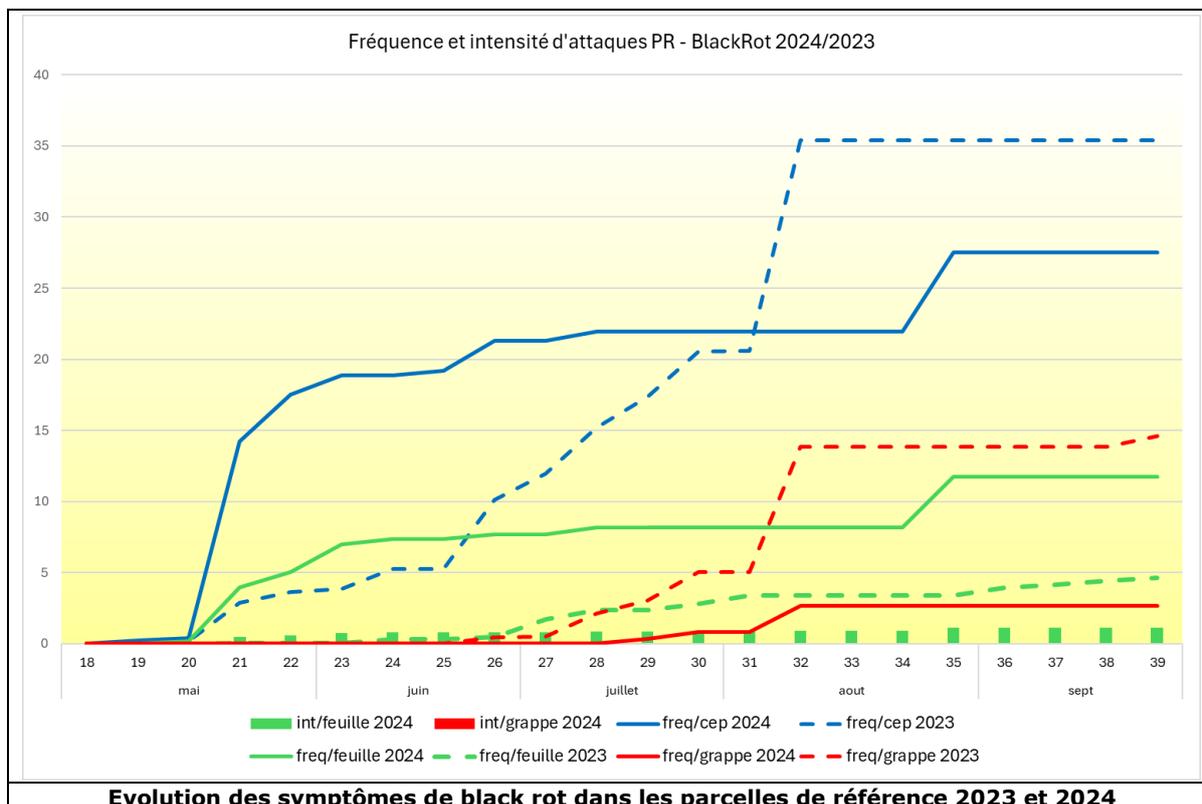
En 2024, l'épidémie de Black rot a été encore plus précoce qu'en 2023. Dès le 30 avril, les premières taches de Black rot ont été observées sur les témoins non traités de La Couronne, Champagne-Vigny et Juillac le Coq. Quelques nouvelles taches isolées apparaissent dans les témoins déjà atteints le 7 mai. La semaine suivante, des taches apparaissent dans de nouveaux témoins, portant à 13 le nombre de témoins avec des symptômes.

Entre le 21 et le 28 mai, une sortie importante de black rot sur feuilles est observée au vignoble, notamment dans les témoins non traités. Il s'exprime de façon explosive sur une majorité d'entre eux, également sur les secteurs où il n'avait quasiment jamais été présent. Parfois, plus de 80 % des ceps sont atteints sur feuillage.

Les premiers symptômes sur grappes, de très faible importance, sont signalés le 27 juin dans 3 témoins non traités.

Par la suite, les symptômes de black rot s'expriment peu, notamment sur grappes, où ils atteignent en fin de saison un niveau nettement inférieur à l'année précédente.

Dans les parcelles de référence, on constate le même pic d'apparition des symptômes sur feuilles que dans les témoins non traités, entre le 21 et le 28 mai. Par la suite, la maladie reste très discrète, aucune parcelle avec forte attaque sur grappes n'est signalée au vignoble.



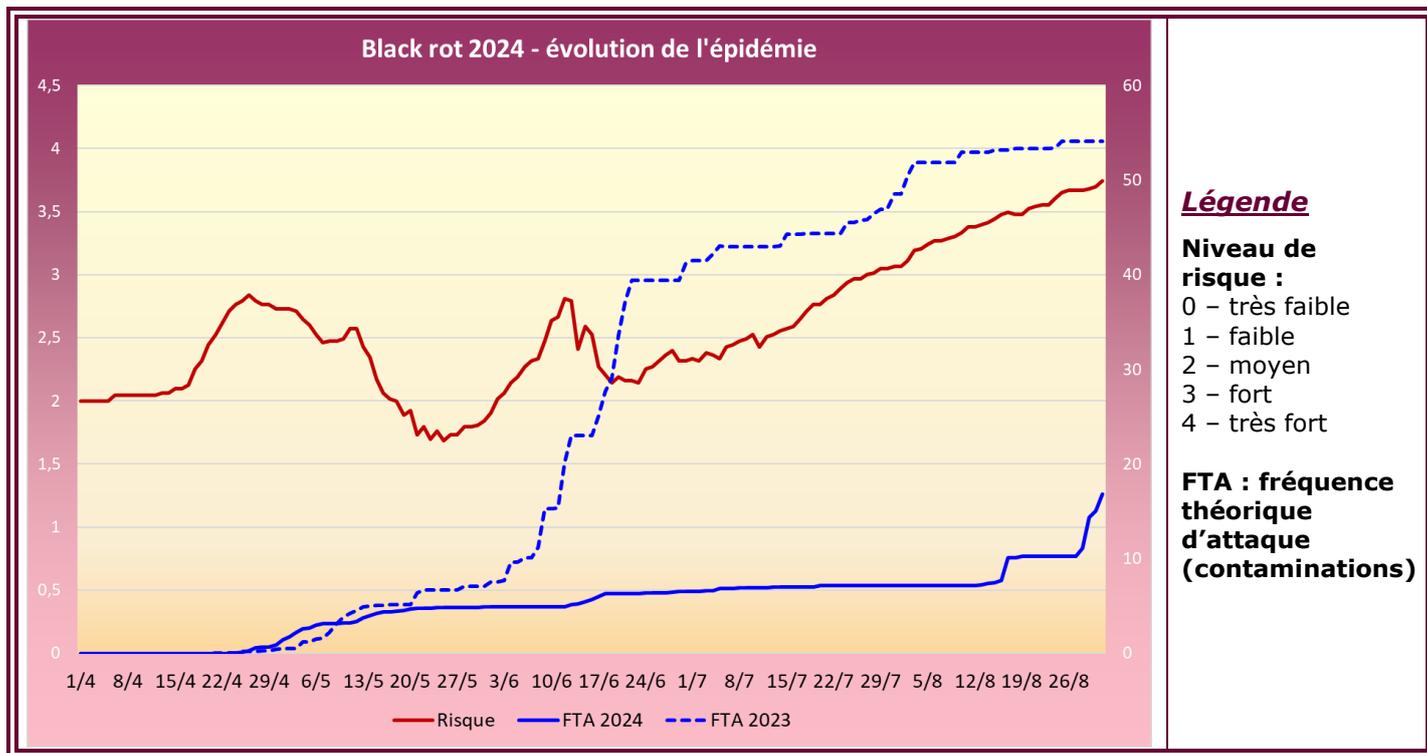
En fin de saison, sur les témoins non traités et sur les parcelles de référence, on constate une forte proportion de parcelles avec des niveaux d'attaque faibles, surtout liés à la présence de taches sur feuilles. Les grappes étant quasi indemnes sur l'ensemble du réseau, aucune parcelle ne présente un niveau d'attaque fort.

### Modélisation (source IFV)

Le risque épidémique oscille entre moyen et fort tout au long de la saison, avec juste une baisse fin mai. Il se situe entre fort et très fort à partir de fin juillet.

Les toutes premières contaminations sont enregistrées par le modèle le 15 avril. Par la suite, les contaminations progressent très faiblement tout au long de la saison.

En fin de saison, le niveau théorique des contaminations est nettement moins élevé qu'en 2023. Fin août, la fréquence théorique d'attaque se situe à 16 %, contre 54 % en 2023.

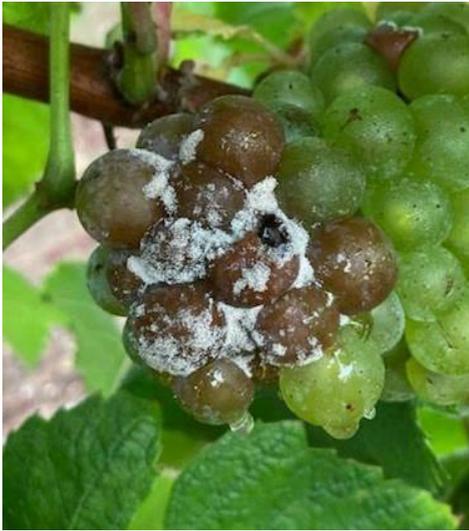


## • Botrytis

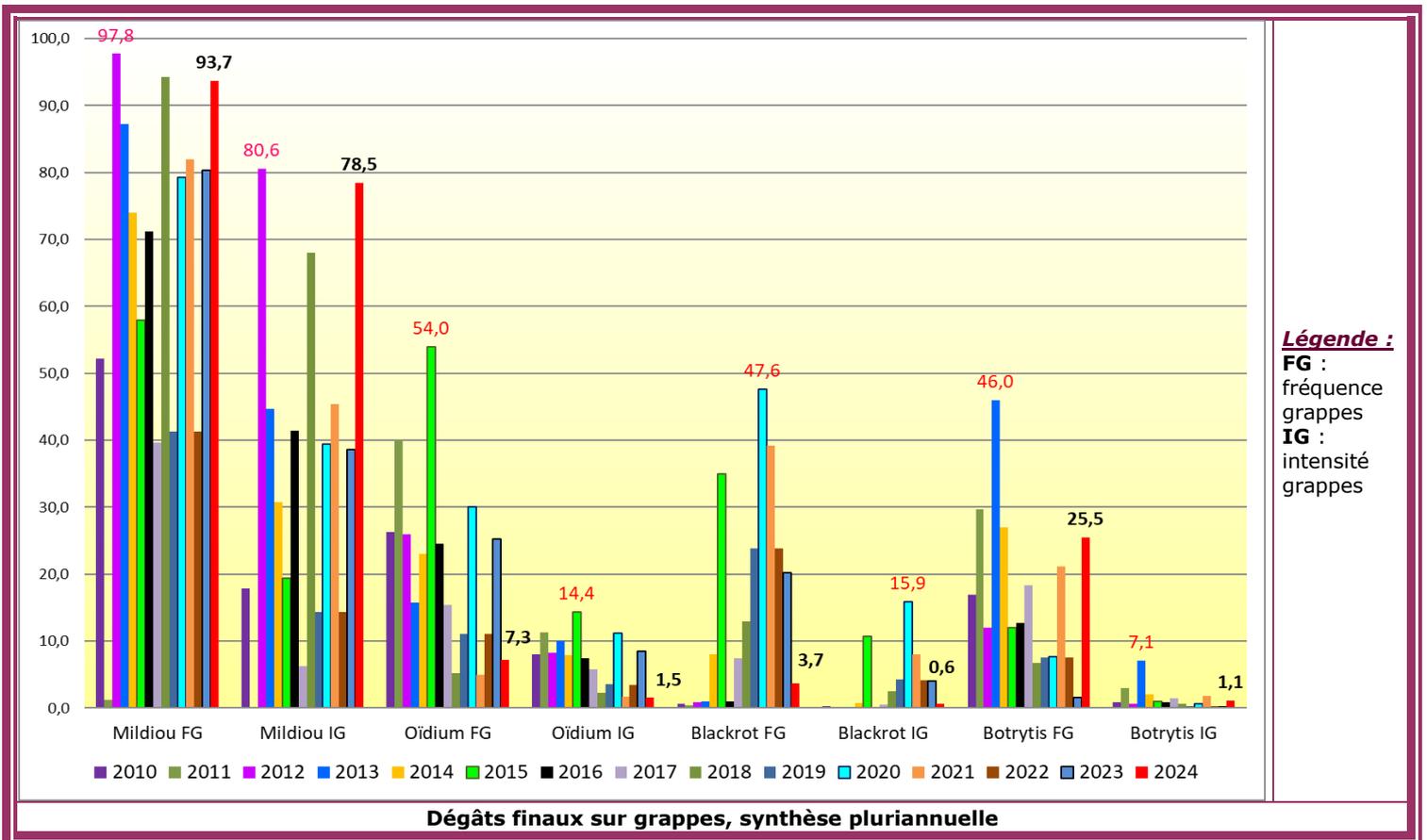
### Observations

Cette année, au printemps, les symptômes de Botrytis sur feuilles s'expriment très peu. Les symptômes sur grappes sont quasi inexistants jusqu'à fin août.

En septembre, après plusieurs épisodes pluvieux, le Botrytis se développe de plus en plus rapidement. Le 7 octobre, le taux de Botrytis atteint 9.1 % sur le réseau de suivi du BNIC. Aux vendanges, certaines parcelles sont fortement atteintes.



• **Bilan sur grappes à la véraison (septembre pour le Botrytis)**



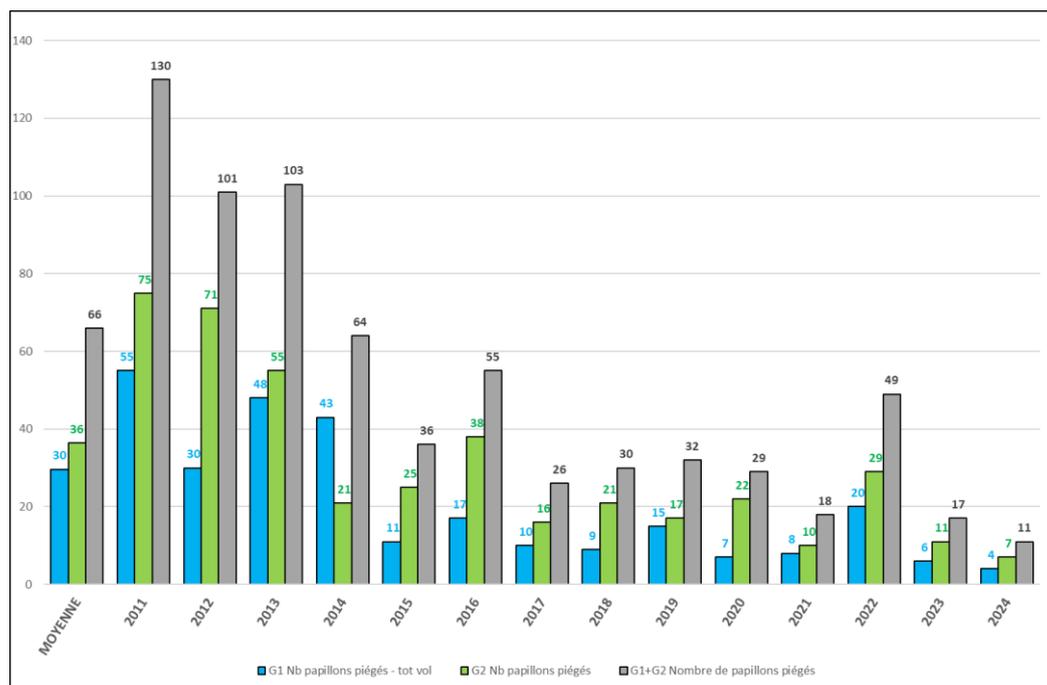
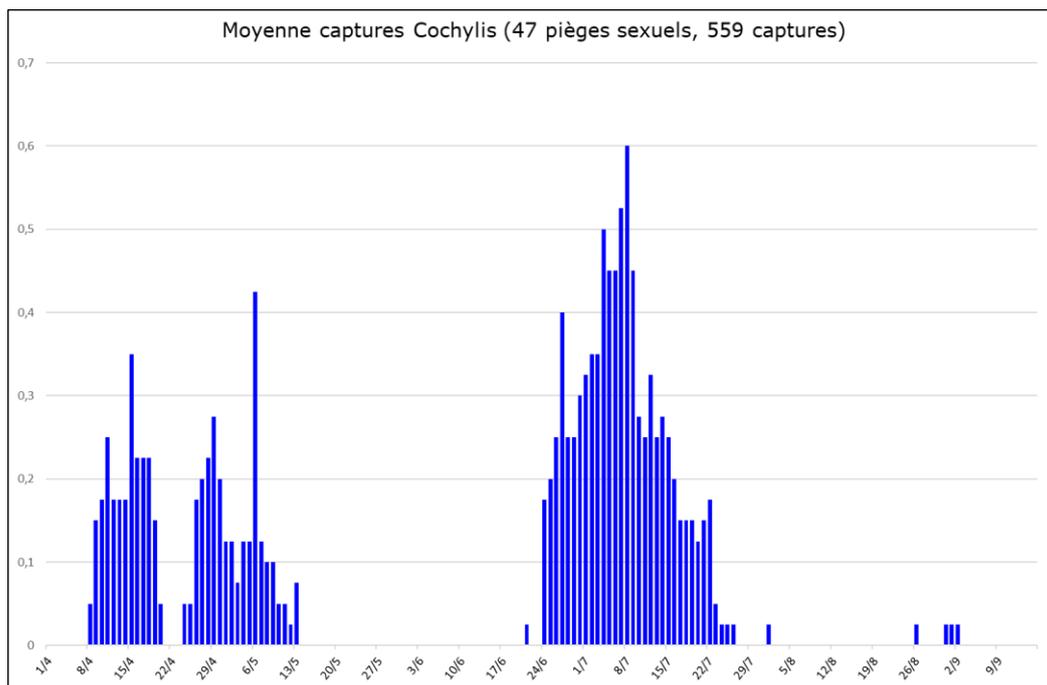
**Ravageurs**

• **Tordeuses**

Cochylis

En 2024, le premier vol de Cochylis a commencé précocement, le 8 avril. Il a duré jusqu'au 13 mai, soit 35 jours, contre 39 jours en moyenne. À la suite d'une période fraîche, le pic du vol a eu lieu tardivement, le 6 mai (le 30 avril en moyenne). Ce vol a été très faible, avec seulement 49 papillons par semaine. Le deuxième vol a eu lieu entre le 21 juin et le 26 juillet, avec un pic le 8 juillet, plus tard que la moyenne (2 juillet). Il a été court, 35 jours au lieu de 45 jours en moyenne.

Le total des captures atteint 559 papillons. Des captures significatives ont été enregistrées dans les pièges de Mortagne s/Gironde. Quelques captures sont également relevées à Louzac St André, Champagne Vigny, Rouillac et Saint Germain de Lusignan. Dans les autres pièges le nombre de captures est nul ou négligeable (4 au maximum).



Evolution du nombre moyen de papillons par piège depuis 2010

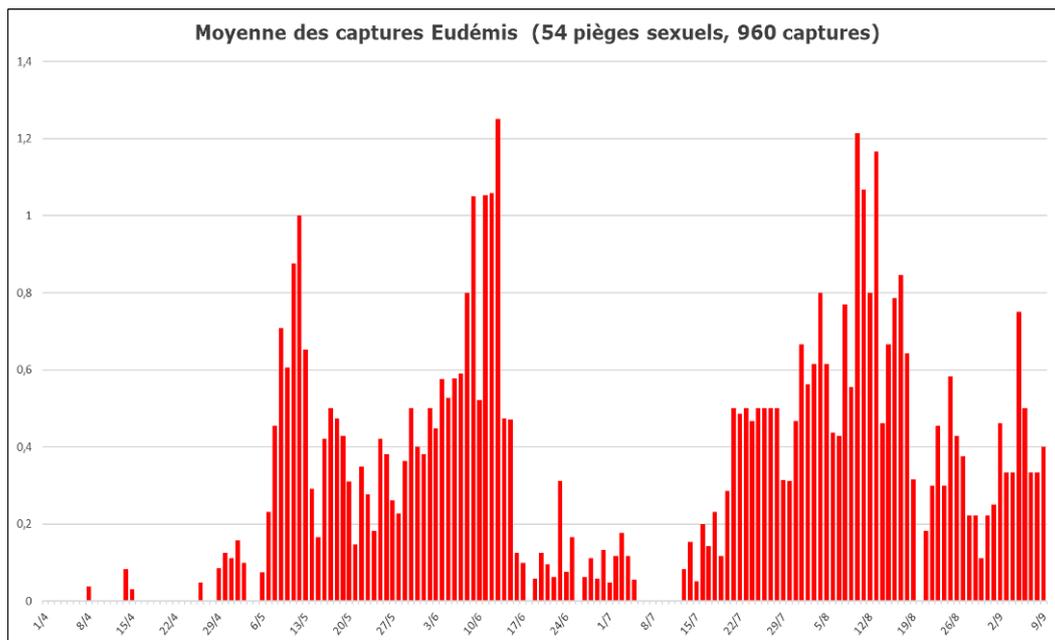
**Les populations de Cochylys sont de nouveau en baisse cette année et atteignent le niveau le plus faible depuis 2011.**

**Aucun dégât significatif de Cochylys (glomérules, perforations) n'a été observé**, hormis une faible présence à Mortagne s/Gironde et à St Germain de Lusignan.

### Eudémis

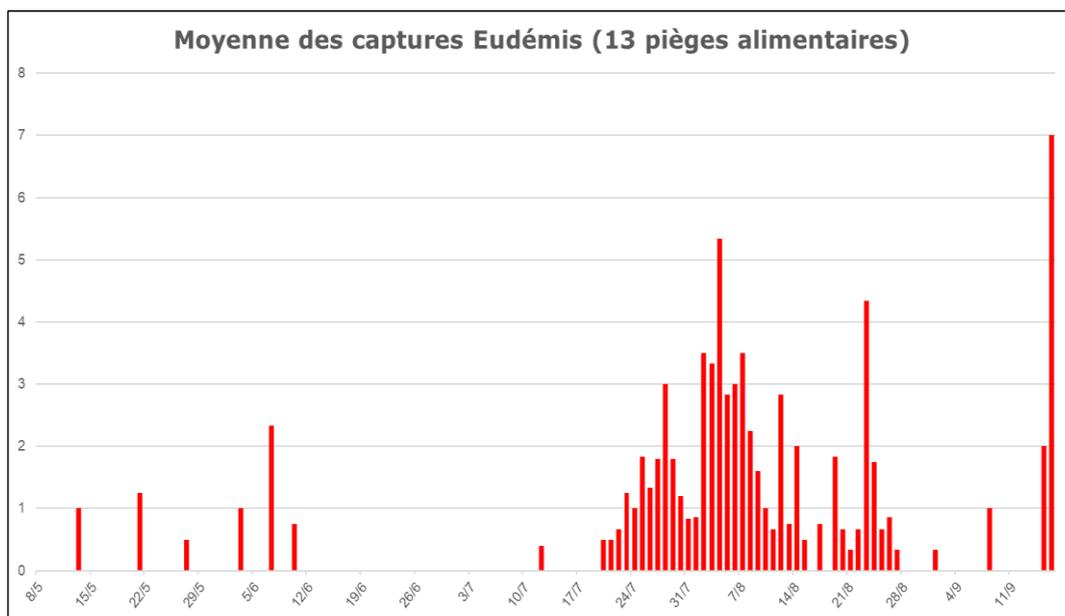
Selon le piégeage sexuel, le premier vol d'Eudémis a débuté tardivement, le 7 mai, contre le 22 avril en moyenne. En revanche, le pic du vol a été précoce, le 13 juin, au lieu du 26 juin en moyenne. Avec une durée de 41 jours, ce vol a été court (durée moyenne 64 jours), comme pour la Cochylys. Il s'est terminé

le 17 juin. Le deuxième vol s'est déroulé du 13 juillet au 28 août. Le pic du vol a eu lieu tardivement, le 10 août, contre le 22 juillet en moyenne.

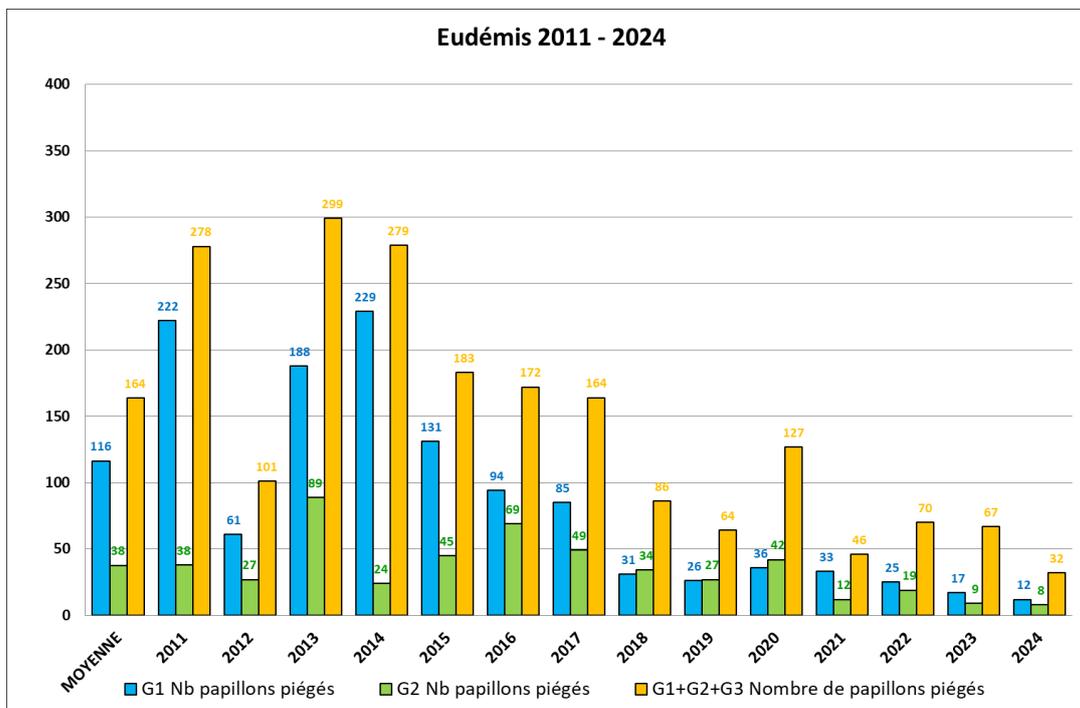


En 2024, le troisième vol a été tardif. Il a débuté le 21 août, avec un pic le 16 septembre. Il est difficile d'estimer la date de fin de vol, peu de pièges restant actifs.

Le nombre total de papillons capturés est inférieur à 2023, avec 960 papillons contre 1162. Les captures les plus importantes ont eu lieu à Sigogne, Arvert, Mortagne s/Gironde, Authon-Ebéon et Le Chay.



Autant les années précédentes les vols étaient nettement plus marqués au niveau des pièges alimentaires que dans les pièges sexuels, autant en 2024 les captures du premier vol sont quasi inexistantes. En revanche, le deuxième vol est bien marqué du 20 juillet au 27 août, avec un pic le 4 août, ce qui est cohérent avec les relevés des pièges sexuels.

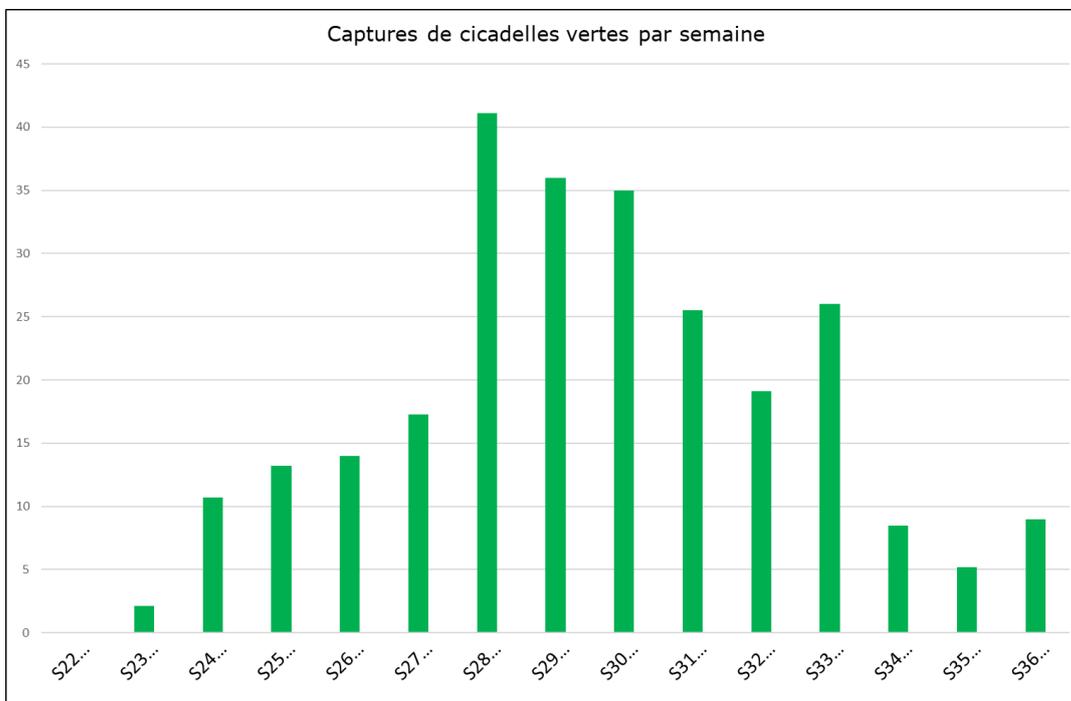


Evolution du nombre moyen de papillons par piège sexuel depuis 2011

**Le niveau des vols d'Eudémis a de nouveau tendance à baisser.**

**Le niveau de dégâts à la récolte est en baisse par rapport aux années précédentes.** En fin de saison, sur 41 parcelles observées (48 en 2023) on relève en moyenne 5,6 perforations (10.8 en 2023). 16 parcelles ne présentent aucune perforation. Les attaques les plus importantes sont constatées dans les secteurs de Segonzac, Mons, Malaville et Pouillac, avec au maximum 92 perforations pour 100 grappes.

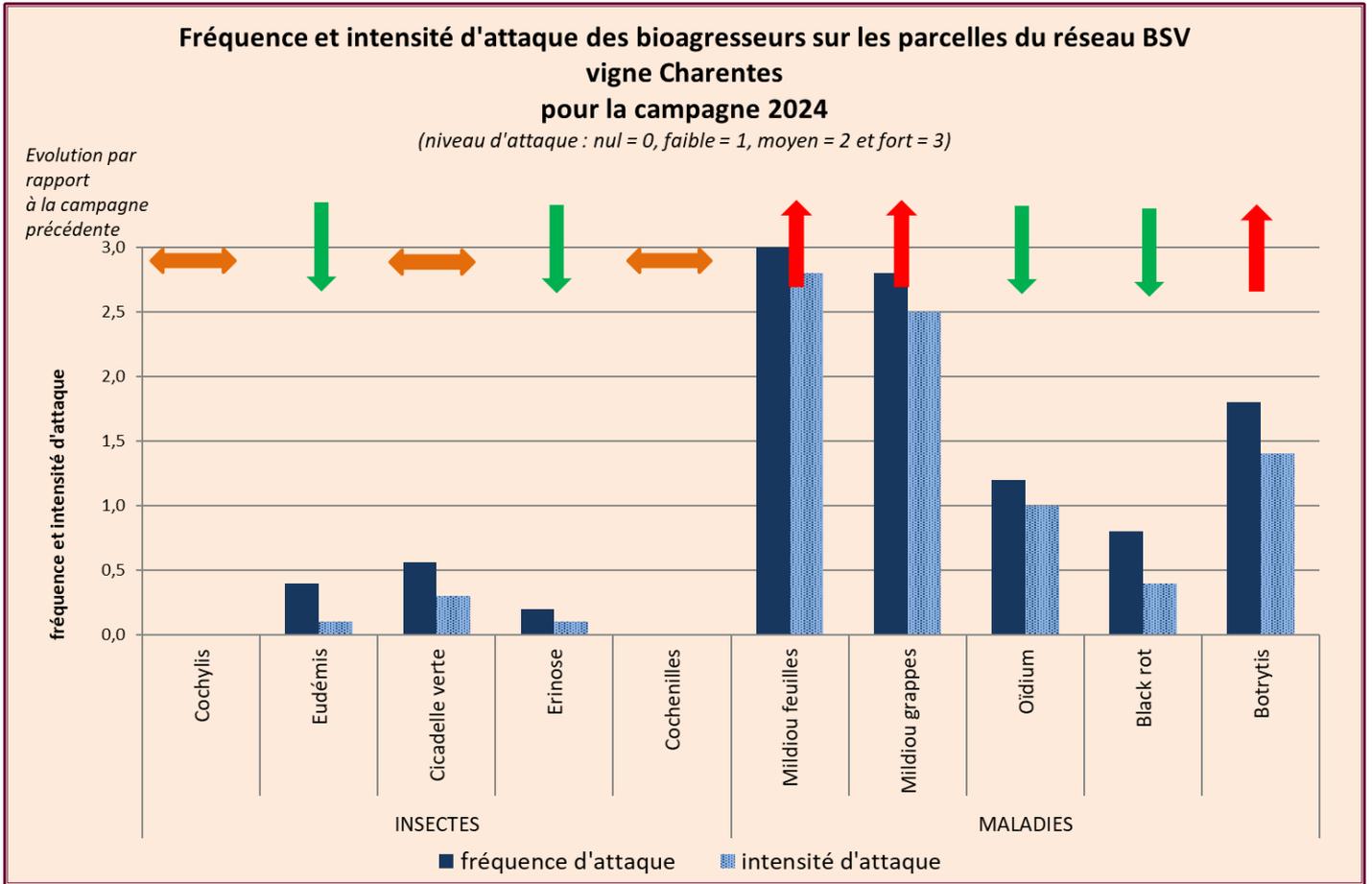
### Cicadelles vertes



En 2024, 32 pièges chromatiques ont été actifs, au lieu de 33 en 2023. Le pic de vols a eu lieu tardivement, entre le 8 et le 14 juillet.

Au niveau des comptages de larves sur le réseau, le seuil de nuisibilité théorique sur Ugni blanc (100 larves pour 100 feuilles) a été dépassé à Pouillac (140 larves) et St Preuil (134 larves). **Au vignoble, des dégâts ont été fréquemment observés**, notamment sur les secteurs de Neuviq, Boscammant, Celles, Bécheresse, Barbezieux et Sablonceaux.

# Bilan global



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes :** les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Phloème, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneaud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".